



RAPPORT ANNUEL

2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

03 | VUE D'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

04 | MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

05 | MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

06 | TRANSPARENCE ET AMÉLIORATION DANS LES SOINS AUX PATIENTS

07 | TRANSFORMER LES SOINS DE SANTÉ GRÂCE À L'INNOVATION

08 | FAITS SAILLANTS 2023-2024 : DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES ET INITIATIVES CONNEXES

- 10 Accès aux services
- 15 Recrutement et maintien en poste
- 18 Flux des patients
- 20 Expérience des patients

23 | PROFIL DE L'ORGANISATION

- 26 Profil des ressources humaines
- 27 Nos services
- 28 Nos valeurs
- 29 Statistiques des activités et estimations de la population par tranche d'âge dans chaque région d'Horizon
- 30 Établissements et services
- 31 Programmes de soins primaires
- 32 Fondations, auxiliaires et associations d'anciennes et anciens
- 33 Conseil d'administration et équipes de direction

37 | SURVOL FINANCIER

VUE D'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON



NOTRE MISSION



Aider les gens à être en santé.

NOTRE VISION



Des soins exceptionnels pour tous, en tout temps.

NOS VALEURS



Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect.
 Nous visons l'excellence.
 Nous sommes tous des leaders, mais nous travaillons comme une équipe.
 Nous agissons avec intégrité et nous sommes responsables.





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2023-2024 du Réseau de santé Horizon, lequel témoigne des progrès qu'a accomplis notre organisation durant le dernier exercice financier afin d'offrir des soins exceptionnels pour tous, en tout temps.

En tant que nouvelle présidente du Conseil d'administration d'Horizon, je suis heureuse de vous présenter un sommaire de nos principales réalisations en 2023-2024. Notre organisation maintient son engagement à faire preuve de transparence, d'authenticité et de responsabilité à l'endroit de la population du Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers des nombreuses initiatives que nous avons fait progresser au cours de la dernière année.

Cela dit, nous reconnaissons aussi que nous nous trouvons dans un processus d'amélioration continue et que d'autres obstacles se dressent devant nous.

Comme d'autres régies de la santé ailleurs au pays et dans le monde, Horizon continue à faire face à des difficultés qui ont des répercussions sur notre main-d'œuvre, nos programmes et nos services. Nos employés et nos médecins ont fait preuve d'une force et d'une capacité d'adaptation remarquables au cours de la dernière année. Toutefois, nous continuons de faire face à des défis, comme le vieillissement de la population de notre province, la concurrence à l'échelle mondiale pour recruter des travailleurs de la santé et le fort taux d'occupation des lits dans nos hôpitaux par des patients en attente d'un autre niveau de soins. Par conséquent, nous nous adaptons et nous mettons en place de nouvelles démarches novatrices pour prendre de front ces défis.

À mesure que nous mettons en œuvre de nouveaux projets et de nouvelles initiatives visant à améliorer notre manière d'offrir des soins de santé, il sera essentiel pour nous de continuer à rendre des comptes au public. Voilà pourquoi il y a quelques mois, Horizon a lancé un nouveau tableau de bord sur le rendement qui peut être consulté sur le site HorizonNB.ca, où l'on fait le suivi d'indicateurs de rendement clés relatifs à nos domaines d'action prioritaires. Ce tableau de bord est mis à jour tous les mois afin que nos patients, nos clients et les membres du public aient un accès continu à des données sur nos progrès.

Nous publions également un rapport trimestriel, le Rapport à nos collectivités, qui témoigne de l'importance que nous accordons à la responsabilité et à la transparence. Nous trouvons qu'il est nécessaire de tenir le public informé des derniers développements concernant les initiatives que nous avons mises en œuvre pour agir à l'égard des défis persistants auxquels fait face notre système de santé.

Au nom du Conseil d'administration, je suis fière de tout ce qu'Horizon a accompli en 2023-2024. Je me réjouis également à l'idée de tout ce que nous réussirons à accomplir ensemble à l'avenir dans le cadre des efforts déployés pour réaliser notre mission consistant à aider les gens à être en santé.

Sincerely,

Susan Harley
la présidente du Conseil d'administration

MESSAGE DE LA PDG



Le rapport annuel que nous publions cette année est l'occasion pour nous de souligner nos beaux progrès et de reconnaître le dévouement sans faille de nos employés et de nos médecins envers la prestation de soins exceptionnels à la population néo-brunswickoise. Durant l'exercice 2023-2024, Horizon a fait des progrès remarquables à l'égard de plus de 50 projets qui appuient ses domaines d'action prioritaires, soit l'accès aux services, le flux des patients, l'expérience des patients ainsi que le recrutement et le maintien en poste.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas la seule province à faire face à des défis en matière de soins de santé. Ici comme ailleurs au Canada, les régies régionales de la santé doivent composer avec une augmentation de la demande en matière de soins de santé primaires accessibles et de médecins de famille, en plus de faire face au vieillissement de la population et à des défis dans le recrutement de professionnels de la santé.

Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à faire et nous maintenons notre engagement à garantir aux Néo-Brunswickois un accès efficace aux services de soins de santé dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Nous continuerons le travail nécessaire pour améliorer notre système de soins de santé et de ce fait, nous adopterons des démarches innovatrices pour essayer de surmonter les défis les plus considérables auxquels nous faisons face.

En parcourant notre rapport annuel 2023-2024, vous en apprendrez davantage sur des projets lancés durant le dernier exercice qui, entre autres, veillent à ce que les patients ayant subi un AVC aient plus rapidement accès à un examen de tomodensitométrie, permettent aux patients de prendre eux-mêmes rendez-vous pour des examens en radiographie, améliorent l'accès aux cliniques de soins primaires grâce à la prise de rendez-vous par les patients, et proposent la mise en

œuvre de nouvelles technologies pour améliorer un éventail de services, des soins virtuels à la formation du personnel des salles d'opération.

Ce sont les efforts concertés de nos employés et de nos médecins qui rendent ces initiatives possibles, et ces efforts leur valent déjà des marques de reconnaissance, comme en témoigne la nomination d'Horizon parmi les meilleurs employeurs du Canada atlantique en mars 2024. Je suis immensément fière de notre équipe pour son leadership et son beau travail, et chaque membre de l'équipe mérite une part de reconnaissance pour cet honneur. En tant qu'employeur de choix, Horizon s'est engagé à appuyer la croissance et le perfectionnement continus des membres de son personnel à l'aide de politiques et de programmes pertinents.

En mettant l'accent sur l'innovation et la collaboration avec nos partenaires au gouvernement, au sein des fondations et dans la collectivité, nous réalisons des progrès tangibles à l'égard de notre objectif de doter notre province d'un système de santé souple, résilient et capable de répondre aux besoins de la population néo-brunswickoise.

Je suis motivée par tout ce que nous avons accompli durant l'exercice 2023-2024. Je me réjouis à l'idée de poursuivre le travail entamé avec nos employés, médecins, dirigeants, patients, clients, bénévoles, parties prenantes et collectivités et de réaliser d'autres progrès envers l'atteinte de nos objectifs durant l'année à venir.

Sincerely,

Margaret Melanson
la PDG

TRANSPARENCE, RESPONSABILITÉ ET PROGRÈS DANS LES SOINS AUX PATIENTS

Nous reconnaissons l'importance de la transparence et la nécessité de rendre des comptes à nos patients, aux clients que nous servons, aux membres de notre personnel, à nos médecins et aux membres du public. C'est pourquoi nous avons lancé un nouveau tableau de bord sur le rendement durant la dernière année qui se trouve sur le site HorizonNB.ca. Nous ne ménageons aucun effort pour améliorer notre rendement et sommes engagés à faire preuve d'une entière transparence envers la population néo-brunswickoise.

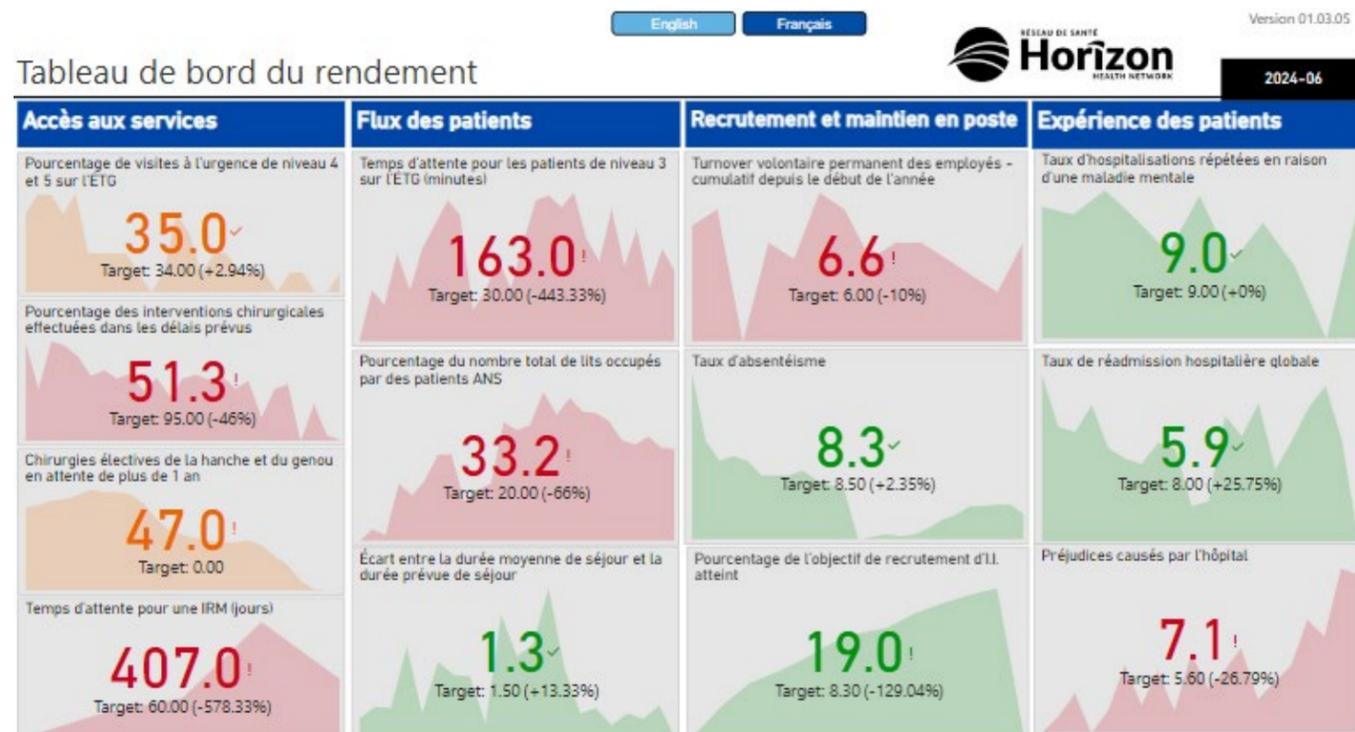
Nous utilisons ce tableau de bord pour faire le suivi et le rapport des indicateurs clés qui représentent le travail entrepris dans nos domaines d'action prioritaires et ainsi évaluer la qualité des soins et services que nous fournissons. Pour chaque indicateur de rendement, le tableau de bord indique :

- les données de base (selon le rendement historique);
- la cible d'Horizon pour le mois en cours (selon les points de repère provinciaux et nationaux);
- les résultats du mois en cours;
- les tendances dans le temps.

Les codes de couleurs reflètent les progrès réalisés jusqu'à maintenant:

- Vert** Cible atteinte
- Orange** Amélioration du rendement
- Rouge** Inférieur à la cible

Le tableau de bord sur le rendement est mis à jour tous les mois de sorte à garantir que nous fournissons des données constantes au sujet de nos réalisations et des points que nous devons améliorer. Nous continuerons de mettre à jour ces indicateurs clés et continuerons nos efforts pour améliorer la manière dont nous assurons la prestation de soins de santé aux Néo-Brunswickois.



TRANSFORMER LES SOINS DE SANTÉ GRÂCE À L'INNOVATION

Le domaine des soins de santé est en constante évolution et par conséquent, Horizon s'adapte pour mieux répondre aux besoins de ses patients, de ses clients et de leurs familles. En tant que régie régionale de la santé moderne, nous adoptons de nouvelles technologies et des démarches innovatrices pour améliorer les résultats des patients, fournir un meilleur accès aux soins et trouver des moyens de réaliser des gains d'efficacité.

L'innovation joue un rôle vital dans les démarches avant-gardistes que nous adoptons pour relever les défis auxquels fait face notre système de santé. Par exemple, nous cherchons à fournir davantage de solutions de soins virtuelles pour permettre aux patients de prendre eux-mêmes rendez-vous pour toutes sortes de besoins, des soins primaires aux rendez-vous d'examen de radiographie. Nous utilisons une technologie de pointe pour améliorer la formation offerte à nos employés, la prestation des interventions chirurgicales et le flux des patients tout en trouvant de nouvelles manières novatrices d'engager le dialogue avec nos employés et de recruter d'autres membres du personnel et médecins.

L'innovation joue un rôle essentiel dans la démarche d'Horizon à l'égard de ses domaines d'action prioritaires. Nous nous réjouissons à l'idée de prendre appui sur nos initiatives en cours et d'étudier de nouvelles démarches qui appuieront nos efforts visant à améliorer et à transformer notre système de soins de santé.



Ces projets ne sont que quelques exemples des initiatives novatrices en cours dans notre organisation. Durant votre lecture du rapport annuel 2023-2024, cherchez cette icône pour trouver d'autres initiatives semblables.

FAITS SAILLANTS 2023-2024 : DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES ET INITIATIVES CONNEXES

Notre travail visant à améliorer le système de soins de santé au Nouveau-Brunswick est guidé par quatre domaines d'action prioritaires essentiels qui s'alignent sur notre plan stratégique, Poser les bases d'un avenir plus sain. Nous reconnaissons qu'il y a toujours plus de travail à faire, mais nous sommes fiers des progrès importants réalisés en 2023-2024 dans ces quatre domaines d'intervention :



L'amélioration de l'**ACCÈS** aux soins de santé, et plus particulièrement aux services chirurgicaux, aux soins d'urgence, aux services de traitement des dépendances et de santé mentale, et aux soins de santé primaires



Le **RECRUTEMENT** et **MAINTIEN EN POSTE** de médecins, d'infirmières et d'infirmiers et d'autres employés



L'amélioration du **FLUX DES PATIENTS** dans nos établissements de soins de santé



La création d'une **EXPÉRIENCE** positive pour les patients

Horizon s'engage à améliorer son rendement et ses résultats en tant qu'organisation, et nous comprenons l'importance de la transparence et de la responsabilité vis-à-vis de nos patients, des clients que nous servons et du public.

Nous observons un processus d'excellence du rendement consistant en une démarche à long terme axée sur les résultats qui vise à améliorer le rendement opérationnel d'Horizon. Ce processus comprend diverses méthodologies reconnues pour être des pratiques optimales, y compris la réalisation de la stratégie, un tableau de bord équilibré et un plan d'amélioration du processus Lean Six Sigma.



Nous évaluons les progrès accomplis grâce à des rapports réguliers sur l'état d'avancement des initiatives et le rendement des indicateurs clés, dont certains sont inclus dans le tableau de bord équilibré. Début 2024, Horizon a lancé un nouveau tableau de bord sur le rendement à l'intention du public, du personnel et des médecins dans le but de faire connaître les progrès réalisés dans nos principaux domaines prioritaires.

Horizon a investi des millions de dollars dans des améliorations, et nous continuerons à travailler pour améliorer notre système de soins de santé et réagir aux défis. Les efforts de collaboration déployés dans l'ensemble de notre organisation nous encouragent à mettre en œuvre d'autres changements positifs dans nos services et nos programmes.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons fait progresser plus de

**50
PROJETS CLÉS**

**dans tous les hôpitaux régionaux, 15 sites communautaires
et 22 services et programmes.**

**Ces projets ont été lancés pour améliorer l'accès aux services, le flux des patients,
l'expérience des patients, ainsi que le recrutement et le maintien en poste des
travailleurs de la santé.**

Nous sommes heureux de vous présenter plus en détail dans les pages qui suivent les progrès réalisés dans chaque domaine d'action prioritaire.



Domaine d'action prioritaire 1 : ACCÈS AUX SERVICES

Initiatives en matière de soins d'urgence

Nous sommes engagés à améliorer les temps d'attente et avons fait concorder la cible pour nos établissements régionaux avec le point de référence national qui est de 30 minutes pour les patients ayant fait l'objet d'un triage au niveau 3 de l'Échelle canadienne de triage et de gravité (ÉTG). Selon l'ÉTG, ces patients ont besoin de soins urgents. Nos résultats actuels sont similaires au rendement à l'échelle nationale pour cet indicateur.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), le temps d'attente moyen au pays pour les patients ayant fait l'objet d'un triage au niveau 3 sur l'ÉTG était de 142,1 minutes dans les établissements qui soumettent les données de leur service d'urgence à l'ICIS.

Horizon maintient son engagement à améliorer le flux de patients et l'accès aux soins d'urgence. Nous avons réalisé des progrès positifs du côté des initiatives suivantes :

Amélioration des délais de déchargement et des temps d'attente à l'HRDEC

Au cours de la période 2023-2024, l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) a constaté des améliorations remarquables à travers divers paramètres clés dans les activités du Service d'urgence et les soins aux patients. Ces réalisations comprennent une diminution substantielle du temps de déchargement des ambulances, qui a atteint un creux record de 63 minutes. Il s'agit d'une amélioration significative de 70 % par rapport à septembre 2022, lorsque le délai de déchargement était de 213 minutes en moyenne.



Lancement d'un projet pilote de soins virtuels à l'Hôpital du Haut de la Vallée

Conçu en partenariat avec eVisitNB, un nouveau projet pilote de soins virtuels vise à rationaliser l'allocation des ressources et améliorer l'efficacité globale du Service d'urgence de l'Hôpital du Haut de la Vallée. Ce nouveau projet offre aux patients ayant des besoins médicaux non urgents un accès plus rapide aux services ainsi qu'une solution parallèle pour voir un médecin ou une infirmière praticienne pendant qu'ils attendent au Service d'urgence grâce à leurs téléphones intelligents ou à leurs appareils mobiles.

L'initiative « Alors, pourquoi attendre? » fait connaître les solutions en matière de soins non urgents

Initialement lancée en 2017, l'initiative « Alors, pourquoi attendre? » d'Horizon a connu un réel succès en tant qu'outil d'information efficace pour aider à minimiser l'engorgement des services d'urgence dans toute la province. En effet, davantage de Néo-Brunswickois connaissent désormais d'autres ressources pour accéder aux services de soins de santé dont ils ont besoin pour des soins non urgents. Le site Web de l'initiative diffuse des informations et des ressources utiles, orientant les patients vers des solutions telles que eVisitNB, les cliniques ouvertes après les heures normales, les pharmacies et Télé-Soins 811. Des campagnes et des tactiques de communication intégrées sont utilisées pour communiquer des renseignements sur les soins les plus appropriés pour les patients et leurs besoins en matière de soins de santé. Cette année, les visites sur le site Web « Alors, pourquoi attendre? » ont augmenté de 29 % par rapport à l'exercice 2022-2023.



Initiatives en matière de traitement des dépendances et de santé mentale

Pour améliorer les soins de santé mentale d'urgence, il est essentiel de fournir les bons soins au bon moment. Horizon tient à mettre en relation les personnes de tous âges avec les services nécessaires en temps de crise, et un travail continu est effectué pour améliorer la qualité et l'accessibilité des traitements et des soins en matière de dépendance et de santé mentale. En 2023-2024, nous nous sommes concentrés sur cette importante priorité en mettant en place des équipes de soins collaboratifs en toxicomanie et en santé mentale spécialement affectées à cette tâche dans les services d'urgence régionaux, en élargissant notre portée grâce à la technologie des soins virtuels pour les consultations en psychiatrie dans les hôpitaux communautaires, et en offrant une thérapie à séance unique pour les problèmes de santé mentale urgents.

Horizon s'engage à mettre en relation les personnes de tous âges avec les services dont elles ont besoin en période de crise. Un travail continu est effectué pour améliorer l'accessibilité aux services de traitement des dépendances et de santé mentale ainsi que la qualité des soins qui y sont prodigués.



Le nouveau programme d'orientation Planète Jeunesse vise à prévenir la consommation de substances psychoactives

Horizon fait partie d'une nouvelle initiative de prévention de la toxicomanie chez les jeunes de la région de Saint John. Ce programme vise à créer un environnement positif autour des jeunes afin d'atténuer les facteurs de risque tels que l'isolement social ou le stress, ainsi qu'à renforcer les facteurs de protection en favorisant l'accès à la famille, à l'école et aux activités parascolaires. Le programme d'orientation Planète Jeunesse applique le modèle de prévention islandais, un processus communautaire fondé sur des données probantes qui a permis de réduire la consommation de substances chez les jeunes en Islande et qui a depuis été adopté dans plus de 16 pays.

Amélioration et modernisation des services de traitement des dépendances et de la santé mentale

Le Centre de traitement des dépendances et de santé mentale de Saint John a fait l'objet de travaux de rénovation visant à améliorer l'accès et l'expérience des patients. Financés par la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John, ces travaux comprenaient la création d'un centre de traitement pouvant accueillir les patients du programme en établissement, d'un centre de gestion du sevrage et d'un centre de traitement entièrement équipé. Ces améliorations permettront au personnel et aux médecins d'Horizon d'offrir un traitement adapté aux objectifs de rétablissement de chaque patient dans un environnement tenant compte des traumatismes, tout en facilitant les soins fondés sur des données probantes pour soutenir les objectifs de rétablissement des patients. En outre, les programmes d'approche sont élargis pour répondre aux besoins des personnes là où elles se trouvent, y compris un site permanent pour la clinique Salvus et la création d'une nouvelle clinique de psychiatrie ouverte après les heures de bureau, toutes deux dans la région de Moncton. Ces initiatives visent à réduire de façon significative les listes d'attente et à permettre aux Néo-Brunswickois d'accéder aux soins nécessaires, en veillant à ce que ces soins soient disponibles au moment et à l'endroit où ils ont en besoin.



Domaine d'action prioritaire 1 : ACCÈS AUX SERVICES

Initiatives en matière de soins primaires

Horizon s'engage à faire en sorte que les soins primaires et urgents soient accessibles, appropriés et fournis en temps opportun pour tous les Néo-Brunswickois. En repensant la façon dont Horizon fournit les soins de santé primaires et en adoptant une démarche d'équipe, nous pouvons fournir les services les plus efficaces, les mieux coordonnés et les plus durables possible pour répondre au mieux aux besoins de nos collectivités en matière de soins de santé. Outre les avantages directs pour la collectivité, cette démarche séduit également les médecins, ce qui renforce nos efforts de recrutement et de maintien en poste.

La vision future des soins de santé primaires

Horizon met en œuvre des solutions dans 46 centres de santé communautaire afin d'améliorer l'accès à des soins le jour même et après les heures d'ouverture ainsi que d'améliorer la collaboration entre les équipes et l'intégration des professionnels paramédicaux. Ces mesures sont toutes fondées sur l'évaluation des besoins de la collectivité en matière de santé et sur les données du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Douze sites ont été modernisés ou sont en cours de modernisation au moyen de l'amélioration des horaires, de l'optimisation des professionnels paramédicaux, de l'examen du champ d'exercice et de l'amélioration des heures d'ouverture.



Initiatives en matière de services chirurgicaux

Le programme de chirurgie d'Horizon fait d'importants progrès et met l'innovation au premier plan pour améliorer l'accès et réduire les temps d'attente afin que plus de patients du Nouveau-Brunswick aient accès aux interventions chirurgicales dont ils ont besoin. Horizon s'engage pleinement à améliorer l'accès aux salles d'opération et à réduire les temps d'attente pour toutes les interventions chirurgicales spécialisées. En 2023-2024, 85 % des patients ayant à subir une intervention chirurgicale pour un cancer l'ont subi 10 % plus rapidement par rapport à l'année précédente. Ce résultat est le fruit de diverses initiatives d'amélioration des processus, telles que l'initiative d'utilisation intensive des salles d'opération dans le cadre de laquelle des interventions chirurgicales non urgentes de la hanche et du genou ont été réalisées en dehors des heures normales de travail.



Une étape importante franchie pour les interventions chirurgicales de remplacement de la hanche et du genou

Les équipes chirurgicales d'Horizon ont été en mesure de faire des progrès remarquables dans la réduction des temps d'attente pour les remplacements de la hanche et du genou sans affecter les temps d'attente pour les procédures urgentes telles que les interventions chirurgicales pour un cancer. Grâce aux efforts considérables des équipes chirurgicales, un plus grand nombre de patients du Nouveau-Brunswick bénéficient plus rapidement d'un remplacement de la hanche ou du genou, Horizon ayant éliminé la liste d'attente pour les patients qui attendaient depuis un an ou plus. Les équipes chirurgicales d'Horizon ont réalisé 2 917 remplacements de la hanche et du genou, dont 1 077 pour des patients en attente depuis longtemps. Il s'agit d'une augmentation de plus de 700 interventions chirurgicales réalisées par rapport à l'année précédente.

La collaboration permet d'augmenter le nombre d'opérations de la cataracte et la capacité des salles d'opération

Dans le cadre d'une initiative inédite au Nouveau-Brunswick, Horizon s'est associé à des cliniques d'ophtalmologie de Fredericton et de Miramichi pour améliorer l'accès aux services en réalisant des milliers d'opérations de la cataracte supplémentaires en dehors de l'hôpital. Ensemble, les deux centres chirurgicaux ont réalisé plus de 5 000 opérations de la cataracte en 2023-2024.

Améliorer l'accès aux soins primaires dans les centres urbains

Les améliorations apportées au Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton ont permis la prise de 3 773 rendez-vous supplémentaires par les patients.

Le nouveau Centre de traitement des urgences mineures de Fredericton améliore l'accès aux soins

Le Centre de traitement des urgences mineures de Fredericton, situé dans le centre commercial Brookside à Fredericton, a été inauguré en novembre 2023 et a fourni des soins à plus de 2 700 patients depuis son ouverture, les inscriptions quotidiennes allant de 50 à 70 patients. En outre, ce centre a permis de faire passer de 37 % à 32 % le pourcentage de patients qui se présentent à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers de Fredericton pour des cas de niveaux 4 et 5 ÉTG (ceux qui souffrent de maladies ou de blessures inattendues, ne mettant pas leur vie en danger et nécessitant un traitement et des soins médicaux urgents le jour même). Le nouveau centre permet aux patients nécessitant des soins de courte durée d'être vus plus rapidement.

Une démarche intégrée pour améliorer l'accès aux soins primaires dans la région de Tantramar

Le Réseau de santé Horizon a travaillé en collaboration avec les parties prenantes pour cerner et aborder les principaux défis en matière de soins de santé dans la collectivité de Tantramar, tels que l'amélioration de l'accès aux soins primaires, le maintien et l'amélioration des services à l'Hôpital mémorial de Sackville et la poursuite des avancées en matière de recrutement et de maintien en poste de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé dans la région. En août 2023, une clinique de soins primaires a été créée comme solution provisoire pour offrir un accès continu aux soins primaires à certains patients de la région qui avaient récemment perdu leur médecin de famille. Depuis son ouverture en septembre 2023, la clinique a accueilli 600 patients et donné 1 150 rendez-vous.

La simulation en réalité virtuelle contribue à la formation du personnel infirmier de salle d'opération

Des simulateurs de réalité virtuelle sont utilisés dans quatre hôpitaux régionaux comme moyen innovant de former le personnel infirmier des salles d'opération. À l'aide d'une variété de chirurgies simulées, les infirmières et infirmiers s'exercent à reconnaître les instruments, les étapes d'une procédure, l'anticipation, les techniques de passage et bien plus encore. La formation est désormais plus efficace et plus rapide grâce à la technologie PeriopSim, mise au point par Conquer Experience Inc. Le personnel infirmier déclare se sentir plus confiant et mieux préparé à contribuer aux opérations chirurgicales grâce à la nouvelle technologie.

Les annulations d'interventions chirurgicales sont évitées pour les patients souffrant d'apnée du sommeil à l'HRDEC

Reconnaissant que les patients en chirurgie souffrant d'apnée du sommeil courent un risque accru de complications au cours d'une intervention, Horizon a introduit une technologie de surveillance non invasive à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers de Fredericton pour répondre à ces préoccupations. La technologie Masimo Patient SafetyNet surveille en permanence la saturation en oxygène, le pouls et la fréquence respiratoire du patient. L'hôpital n'a donc plus besoin d'annuler les opérations chirurgicales des patients qui souffrent ou qui risquent de souffrir d'apnée du sommeil.



Domaine d'action prioritaire 1 : ACCÈS AUX SERVICES



Une application numérique améliore l'expérience des patients ayant subi une chirurgie cardiaque ou de remplacement de la hanche ou du genou

Les patients qui se remettent d'une chirurgie cardiaque ou orthopédique dans un hôpital d'Horizon peuvent désormais accéder à l'application SeamlessMD à partir de leur téléphone intelligent, de leur tablette ou de leur ordinateur. Cette technologie guide les patients, ainsi que leur réseau de soutien et leur famille, avant et après l'opération grâce à des rappels, des formations fondées sur des données probantes, des questionnaires de suivi des symptômes et des vidéos pour les aider à suivre le plan de soins prescrit par les équipes soignantes.



La création d'une salle de radiologie interventionnelle améliorera l'accès aux interventions chirurgicales

Le Réseau de santé Horizon et la Fondation Chalmers ont annoncé l'installation d'une deuxième salle de radiologie interventionnelle à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers afin d'améliorer l'accès aux services chirurgicaux et de libérer des places dans les salles d'opération.

L'expansion des chirurgies orthopédiques dans le Haut de la Vallée réduit les listes d'attente

Après le lancement réussi des chirurgies de remplacement du genou en 2022, l'équipe chirurgicale de l'Hôpital du Haut de la Vallée d'Horizon effectue maintenant des chirurgies de remplacement total de la hanche. Cette expansion du programme signifie que jusqu'à 368 patients supplémentaires peuvent recevoir une chirurgie de remplacement de la hanche ou du genou dans les régions de Fredericton et du Haut de la Vallée chaque année, ce qui a permis de réduire les temps d'attente et d'améliorer l'expérience des patients. Durant l'exercice 2023-2024, 5 411 interventions chirurgicales orthopédiques ont été effectuées dans l'ensemble d'Horizon.



L'équipe chirurgicale de l'HRSJ franchit une étape importante en matière de chirurgies robotisées

En novembre 2023, l'équipe chirurgicale de l'Hôpital régional de Saint John (HRSJ) a réalisé sa 100^e opération à l'aide de la technologie robotique chirurgicale da Vinci, achetée par la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John. La technologie robotique améliore les résultats pour les patients en permettant des procédures moins douloureuses et moins invasives, ainsi qu'un rétablissement plus rapide. Elle joue également un rôle important dans le maintien en poste et le recrutement des meilleurs talents dans le domaine des soins de santé et mettra le Nouveau-Brunswick en bonne position pour attirer davantage de personnel de soins de santé de tout le pays.



Domaine d'action prioritaire 2 : RECRUTEMENT ET MAINTIEN EN POSTE

Initiatives de recrutement

Le Réseau de santé Horizon continue d'exploiter des stratégies innovantes pour recruter des travailleurs de première ligne dans le secteur de la santé, enregistrant des progrès notables cette année. S'appuyant sur les réalisations de l'année dernière, nos initiatives dans le domaine des soins infirmiers ont continué à évoluer, nous permettant d'attirer des professionnels talentueux et de renforcer nos effectifs. Cet engagement continu en faveur de démarches de recrutement novatrices reflète notre volonté de garantir la disponibilité de travailleurs de la santé qualifiés pour répondre aux divers besoins de nos collectivités.



Horizon atteint de nouveaux sommets grâce à son succès en matière de recrutement

Un plus grand nombre de professionnels de la santé fournissent aux patients des soins sûrs et de qualité, améliorent l'accès aux services et soutiennent notre main-d'œuvre actuelle. En intensifiant nos efforts de recrutement, nous prévoyons de pouvoir réduire considérablement les besoins en personnel infirmier d'agence. En 2023-2024, grâce à des campagnes de marketing ciblées, des mesures incitatives et des efforts de recrutement stratégiques, Horizon a réussi à recruter 2 303 nouveaux employés, 919 membres du personnel infirmier (I.I. et I.A.A.) et 178 médecins (comprend des médecins salariés, des médecins rémunérés à l'acte et des suppléants).

Nos efforts de recrutement en mode numérique ont revêtu de multiples facettes et se sont concentrés sur le positionnement d'Horizon en tant qu'employeur de choix pour les personnes du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs. Au 31 mars, la campagne numérique de recrutement d'infirmières d'Horizon avait été vue par plus de 128 millions d'utilisateurs et avait généré plus de 4 millions de participations d'utilisateurs.



Talents internationaux, impact local : personnel infirmier formé à l'étranger

En juin 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé une nouvelle initiative visant à réduire les obstacles financiers pour le personnel infirmier formé à l'étranger. L'engagement sur cinq ans couvrira divers coûts associés à l'obtention du droit de travailler dans la province pour un maximum de 300 infirmières et infirmiers chaque année. Étant donné que chaque membre du personnel infirmier admissible peut être confronté à des exigences d'inscription différentes, l'appui financier sera fourni au cas par cas, après consultation auprès du service d'orientation pour les professionnels de la santé formés à l'étranger du ministère de la Santé. Au cours de l'exercice 2023-2024, Horizon a embauché 199 infirmières et infirmiers formés à l'étranger qui se sont joints à son équipe de personnel infirmier dévoué.

L'initiative 150 voies aide les étudiantes et étudiants à découvrir les possibilités de carrière dans le secteur de la santé

Lancée l'année dernière, l'initiative 150 voies est un tout nouveau programme de stages pédagogiques d'Horizon qui met en lumière les plus de 150 parcours professionnels possibles chez Horizon. En mars 2024, ce programme a amené 2 326 étudiants à découvrir une possibilité de carrière passionnante dans le domaine de la santé chez Horizon.

Les médecins sont désormais inclus dans le Programme de récompenses d'Horizon pour recommandation

En réponse à la pénurie persistante au Nouveau-Brunswick, Horizon a intensifié ses efforts pour recruter davantage de médecins. Les Néo-Brunswickois peuvent maintenant contribuer directement à ces efforts de recrutement, car la portée du Programme de récompenses d'Horizon pour recommandation a été élargie pour inclure les médecins. Toute personne qui recommande à Horizon la candidature d'un médecin admissible et qui voit sa recommandation se transformer en embauche recevra désormais une récompense de 2 000 \$. De plus, une récompense de 1 000 \$ est toujours offerte aux personnes qui recommandent une infirmière ou un infirmier immatriculé ou une infirmière ou un infirmier praticien admissible.



Domaine d'action prioritaire 2 : RECRUTEMENT ET MAINTIEN EN POSTE

Initiatives de maintien en poste

En 2023-2024, Horizon a mis l'accent sur le maintien en poste en lançant le programme Notre promesse, un engagement de notre équipe de direction à continuer d'améliorer l'expérience des employés et des médecins. Ce programme se veut une initiative authentique et transparente pour aider à instaurer un climat de confiance au sein du personnel et du corps médical. Nous reconnaissons que le renforcement de l'engagement des employés améliore directement l'expérience et les résultats des patients. En outre, le programme sert à souligner l'importance primordiale pour Horizon du maintien en poste de son personnel. Nous soulignons les progrès réalisés par Horizon dans l'amélioration de l'expérience des employés et des médecins dans quatre principaux domaines : Écoute et action; Reconnaissance et valorisation; Santé, sécurité et appartenance; et Apprentissage et perfectionnement.

Le plan d'action DEI d'Horizon favorise un environnement d'appartenance

Horizon s'attache à favoriser un environnement dans lequel chaque individu trouve sa place, éprouve un sentiment d'appartenance et se sent intégré. Pour faire progresser ces objectifs, Horizon a mis en place une stratégie et un cadre pour la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Au cours de l'exercice 2023-2024, l'accent a d'abord été mis sur les initiatives de formation et de mentorat. Les membres du personnel participent activement à la formation obligatoire sur la DEI, à une campagne de vocabulaire inclusif, à des événements éducatifs, à des groupes de ressources pour les employés et à des programmes de sensibilisation.



Priorité à la santé et au mieux-être du personnel grâce à des initiatives novatrices

Au cours de l'année écoulée, Horizon a lancé un certain nombre d'initiatives clés axées sur l'amélioration de la santé et du mieux-être du personnel, notamment :

- **L'établissement des horaires de travail par le personnel infirmier lui-même (I.I. et I.A.A.).** L'établissement des horaires de travail par soi-même améliore l'équilibre travail/vie personnelle et offre aux membres du personnel une certaine souplesse pour leurs engagements en dehors du travail. Un projet pilote d'aménagement du temps de travail a récemment été lancé pour le personnel permanent non syndiqué.
- **Des cabines de repos Recharjme dans chacun de nos neuf hôpitaux.** En partenariat avec le Réseau de santé Vitalité et le Programme extra-mural/Ambulance Nouveau-Brunswick, et avec le soutien du ministère de la Santé, Horizon a installé des cabines pour permettre aux employés d'accéder gratuitement à des expériences de relaxation, notamment des fauteuils de massage, des pistes audio proposant des séances de méditation, de la thérapie et des systèmes d'éclairage spécialisés. L'objectif de cette initiative est de réduire le stress au travail, d'accroître la satisfaction professionnelle et de réduire l'absentéisme dû aux blessures et aux maladies liées au stress.
- **Visites de chiens de thérapie dans nos carrefours de mieux-être.** En partenariat avec les Services de ressources bénévoles d'Horizon et Ambulance Saint-Jean, notre équipe de mieux-être des employés a offert des visites de chiens de thérapie dans les carrefours de mieux-être de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, de l'Hôpital régional de Saint John, de l'Hôpital de Moncton et de l'Hôpital régional de Miramichi.



De nouveaux canaux améliorent la communication, l'engagement et la reconnaissance

Au cours de l'année écoulée, nous avons installé plus de 200 écrans numériques dans les établissements d'Horizon afin d'améliorer la communication et l'engagement avec les patients, les visiteurs, le personnel et les médecins d'Horizon. Ces écrans fournissent un moyen interactif, innovant et moderne de communiquer avec les destinataires là où ils se trouvent – dans les salles d'attente, les unités de soins infirmiers et les salles de pause.

Le tableau d'affichage a été lancé au début de l'année 2024, fournissant des informations sur les projets Notre promesse et d'autres bonnes nouvelles de l'organisation à l'aide d'une plateforme interne de type média social. Ce portail est intuitif et facile à utiliser, encourageant les employés à partager des idées, à discuter de sujets d'intérêt et à nouer des relations.

Les employés d'Horizon célèbrent leurs collègues avec *Bravo!* depuis 2016. En 2019, le programme a été bonifié pour offrir aux patients et aux familles la possibilité de témoigner de leur appréciation de la qualité des soins. Au cours de l'année écoulée, la plateforme a été mise à niveau et de nouvelles fonctionnalités y ont ajoutées qui permettent désormais d'envoyer un *Bravo!* à un groupe de personnes ou à une équipe.



« Les soins que tu as prodigués à mon père, ainsi qu'à moi, à mon frère et à ma mère, étaient tout à fait exceptionnels. »

« Merci pour les excellents soins fournis à mon fils au service d'urgence. La douceur et la compassion dont tu as fait preuve à son endroit l'ont beaucoup rassuré! »

« En plus de nous aider en défendant nos intérêts, tu as aussi fait preuve d'une gentillesse et d'une compassion incroyables avec tout le monde dans la salle d'attente. Merci pour tes bons soins qui nous ont aidés à traverser cette soirée difficile. »



Domaine d'action prioritaire 3 : FLUX DES PATIENTS

Horizon reconnaît que la crise des soins de courte durée et de longue durée au Nouveau-Brunswick ne se limite pas au manque de lits de longue durée ou au vieillissement de la population; il s'agit d'un problème d'accès aux soins de santé qui touche toute la population néo-brunswickoise.

Plus du tiers de nos lits d'hôpitaux sont occupés par des patients désignés comme autres niveaux de soins (ANS), c'est-à-dire qui n'ont plus besoin du niveau de soins urgents dispensés par Horizon, mais qui restent dans nos hôpitaux pour diverses raisons complexes. La transition de ces patients d'un hôpital de soins de courte durée à un établissement de soins de longue durée garantit qu'ils reçoivent les soins, les services et les mesures de soutien nécessaires pour maintenir et, dans certains cas, améliorer leur qualité de vie.

Cet exercice améliore également la capacité de nos équipes de soins de santé à fournir des soins de courte durée accessibles et en temps voulu aux patients, y compris ceux qui se présentent dans un service d'urgence ou qui doivent subir une intervention chirurgicale.

Horizon s'engage à trouver des solutions pour relever ces défis pour nos patients et leurs familles en collaborant avec nos partenaires de soins de santé afin d'améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous les Néo-Brunswickois.

Ensemble, nous devons créer un système qui favorise des transitions harmonieuses dans le continuum des soins de santé grâce à la coordination des soins au niveau du système et à la surveillance de la navigation dans le système. Nous continuons à travailler avec nos partenaires du ministère du Développement social, du ministère de la Santé et des établissements communautaires, par exemple les foyers de soins de longue durée, pour veiller à ce que les patients aient accès aux soins dont ils ont besoin dans nos collectivités.

Voici quelques-unes de nos réalisations récentes en matière d'amélioration du flux de patients.



Optimisation du flux de patients grâce au Programme d'intervention pivot au Service d'urgence

Un projet pilote est en cours à L'Hôpital de Moncton (LHM) afin de définir et d'établir des mécanismes proactifs pour prévenir les admissions inutiles de personnes qui n'ont pas besoin de soins de courte durée ou qui vivent des crises non médicales dans la collectivité. La mise en œuvre réussie du Programme d'intervention pivot au Service d'urgence de LHM servira de projet pilote pour démontrer l'efficacité à améliorer les soins aux patients, à réduire les admissions de patients d'autres niveaux de soins (ANS) et à rationaliser le processus de congé afin d'ultimement améliorer l'ensemble du flux des patients à l'hôpital et l'utilisation des ressources. En dotant les professionnels de la santé des connaissances et des ressources nécessaires pour gérer efficacement les solutions alternatives, le projet devrait permettre de réduire de 50 % le nombre d'admissions inutiles dans nos hôpitaux, tout en garantissant que les personnes ayant de réels besoins médicaux reçoivent des soins appropriés en temps voulu.



Élimination des obstacles au congé de l'hôpital à Saint John

Après un lancement réussi à Fredericton, un projet pilote sur les cas complexes est maintenant mis en œuvre dans la région de Saint John. L'initiative de réduction du nombre de patients d'un ANS vise à soutenir les patients qui présentent des obstacles complexes à leur congé et qui nécessitent souvent des plans spécialisés. Un processus de déclaration des cas complexes sera utilisé pour optimiser le dépistage et la prise en charge de ces patients, ainsi que pour réduire le pourcentage de patients d'un autre niveau de soins (ANS) qui occupent un lit. Pour assurer la réussite de ce programme, Horizon travaille en étroite collaboration avec des partenaires, notamment le ministère du Développement social et le Programme extra-mural du Nouveau Brunswick.

De nouveaux projets se traduisent par des progrès significatifs en matière de flux de patients

À L'Hôpital de Moncton, un projet de gestion des congés a donné des résultats prometteurs, augmentant de cinq le nombre moyen de congés par semaine dans l'unité de soins infirmiers 3400. De même, l'unité 3SO de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers a enregistré une réduction remarquable de 24 % du temps de rotation des lits après le congé des patients, ce qui témoigne d'une meilleure efficacité dans l'utilisation des lits. L'accent mis par l'Hôpital régional de Miramichi sur l'optimisation des salles d'opération a conduit à une diminution significative de 33 % du temps de rotation entre les interventions chirurgicales, ce qui démontre l'impact de la rationalisation des processus et de l'amélioration de l'utilisation des ressources dans les salles d'opération.

Amélioration du flux des patients entre le Service d'urgence et les unités pour patients hospitalisés à l'HRDEC

À Fredericton, le personnel de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) a fait des progrès considérables au cours de la dernière année pour améliorer le flux des patients dans son service d'urgence. Plusieurs initiatives clés ont été lancées dans le but de réduire considérablement les temps d'attente et d'améliorer le flux des patients. D'ailleurs, le temps d'attente pour les patients ayant fait l'objet d'un triage au niveau 3 sur l'Échelle canadienne de triage et de gravité (ÉTG) a diminué de 15 pour cent, passant de 226 minutes en moyenne en septembre 2023 à 191 minutes en mars 2024. Cette amélioration signifie que les patients qui ont des problèmes de santé urgents qui ne mettent pas leur vie en danger ont accès plus rapidement à des soins, ce qui améliore la satisfaction et l'expérience globales des patients.

L'HRDEC a fait des progrès du côté des patients accueillis au Service d'urgence, un dossier constant qui représente un défi majeur. En décembre 2023, le nombre de patients accueillis au Service d'urgence a connu un sommet, soit 18 par jour. En mars 2024, ce nombre avait diminué de moitié et se situait en moyenne à neuf patients par jour. Cette réduction a allégé l'engorgement au Service d'urgence et s'est traduite par une meilleure prestation de soins aux patients et une utilisation plus efficace des ressources.

Le temps requis pour déplacer les patients du Service d'urgence de l'HRDEC aux unités pour patients hospitalisés a aussi été réduit considérablement. En décembre 2023, ce processus prenait en moyenne 23 heures. Trois mois plus tard, il prenait en moyenne 12 heures, soit une diminution de 48 pour cent. Grâce à cette amélioration majeure, les patients reçoivent le niveau de soins dont ils ont besoin de manière plus efficace, ce qui appuie le rétablissement des patients et améliore l'efficacité globale de l'hôpital.



Un projet pilote améliore le temps de réponse aux urgences pour les patients victimes d'un accident vasculaire cérébral

Horizon et Ambulance Nouveau-Brunswick se sont associés pour garantir aux patients victimes d'un accident vasculaire cérébral un accès plus rapide aux tomodensitogrammes après leur arrivée au service d'urgence. Mis à l'essai à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, ce nouveau processus met l'accent sur l'efficacité afin d'améliorer la préparation et de s'assurer que le personnel d'imagerie est prêt à effectuer une tomodensitométrie le plus rapidement possible. Le délai moyen entre l'arrivée à l'urgence et la réalisation d'une tomodensitométrie pour ces patients est désormais de 14 minutes, alors qu'il était de 67 minutes avant la mise en œuvre du projet. Le temps de réponse est maintenant supérieur à la norme nationale qui est de 15 minutes.





Domaine d'action prioritaire 4 : EXPÉRIENCE DES PATIENTS

Horizon a lancé diverses initiatives visant à offrir une expérience de soins de qualité à ses patients, à ses clients et à leur famille. Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue pour que tous les Néo-Brunswickois vivent une expérience positive lorsqu'ils accèdent aux programmes et aux services d'Horizon.

D'importantes rénovations amélioreront la prestation des soins à l'HRSJ

Horizon investit actuellement 155 millions de dollars dans la rénovation de l'Hôpital régional de Saint John (HRSJ), dans le cadre d'un projet en plusieurs phases qui devrait s'étaler sur sept ans. Les rénovations permettront d'améliorer la prestation des soins en modernisant et en agrandissant l'établissement. Une annexe de deux étages sera construite sur le côté sud du bâtiment existant, le long de l'avenue University, ajoutant environ 90 000 pieds carrés pour accueillir diverses unités essentielles, notamment une nouvelle unité de soins ambulatoires pour l'endoscopie et les interventions mineures, des services d'oncologie et une unité de soins intensifs médico-chirurgicaux.

Grâce au soutien généreux de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John, les services ambulatoires de l'hôpital font également l'objet d'une importante revitalisation.

En reconnaissance de son principal donateur, la clinique 1 sera rebaptisée « J.T. Clark Family Foundation Ambulatory Clinic » (Clinique ambulatoire de la Fondation de la famille J.T. Clark). La rénovation transformera une superficie de 7 000 pieds carrés en une installation spacieuse de 14 700 pieds carrés. Cet agrandissement financé par le donateur vise à améliorer l'accessibilité, l'intimité et le confort des patients, tout en restant adaptable aux besoins futurs en matière de soins de santé.

Des soins cardiaques, obstétricaux et néonataux révolutionnés à L'Hôpital de Moncton

Un effort concerté d'Horizon, du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de la Fondation des amis de L'Hôpital de Moncton a donné lieu à un investissement de 56 millions de dollars dans une nouvelle unité de soins coronariens à L'Hôpital de Moncton. La construction de ce projet novateur qui vise à améliorer les services de soins cardiaques dans la région a débuté en avril. Devant être achevée d'ici juin 2026, la nouvelle unité de soins coronariens offrira un espace beaucoup plus grand pour les soins cardiaques, ajoutant près de 28 000 pieds carrés à l'édifice de l'hôpital. Située à proximité de la clinique d'oncologie Dr Sheldon H. Rubin sur la rue Arden, l'aile de deux étages comprendra huit lits de soins coronariens, 30 lits de soins cardiaques, une salle d'intervention et des services auxiliaires essentiels tels que des postes d'infirmières, des bureaux, des salles de réunion et des salles de préparation.

En outre, une unité d'obstétrique et de soins aux nouveau-nés à la fine pointe de la technologie devrait être opérationnelle à la fin de l'automne 2024, grâce aux contributions d'Horizon, du gouvernement provincial et de la Fondation des amis. Ce nouvel espace révolutionnera la façon dont les soins sont prodigués, en fournissant aux patients, aux clients, au personnel et aux médecins une technologie de pointe dans un espace équipé pour fournir des soins sûrs et de qualité. Les locaux du Programme de santé des femmes et des enfants abriteront l'unité de soins néonataux intensifs, le service de travail et d'accouchement et le service de soins combinés d'obstétrique (soins ante-partum/post-partum) ainsi que toutes les cliniques associées à ces domaines de soins, les cliniques de médecine materno-fœtale, d'allaitement et de congé post-partum.

Des travaux de réaménagement majeurs continuent de transformer l'HRDEC

Dans le cadre d'un projet de réaménagement pluriannuel, les rénovations majeures à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers (HRDEC) continuent de transformer la prestation des soins aux patients et de créer un environnement de travail physique positif pour le personnel et les médecins, la construction et la planification de l'annexe sud étant en cours. Celle-ci comprendra le retraitement des dispositifs médicaux, les services chirurgicaux et les unités de santé maternelle et infantile. D'autres projets de rénovation sont également en cours, notamment dans les secteurs du travail et de l'accouchement, des soins ambulatoires, des dossiers cliniques, de la phlébotomie et des services thérapeutiques. D'autres projets à venir visent la modernisation de diverses unités, notamment le bloc opératoire et les locaux du Service de retraitement des dispositifs médicaux, l'unité de soins néonataux intensifs, les soins de maternité et l'unité de travail et d'accouchement, la physiothérapie (phase 1), l'unité de soins ambulatoires, le secteur administratif du service préopératoire et du bloc opératoire, les dossiers cliniques, les services thérapeutiques, les cliniques de soins aux mères et aux nouveau-nés et de soins gynécologiques, et le service de prélèvement d'échantillons.



Les patients peuvent désormais prendre leurs propres rendez-vous en radiographie dans tous les hôpitaux d'Horizon

Un nouvel outil de prise de rendez-vous par soi-même est désormais disponible dans tous les établissements d'Horizon où des services de radiographie sont offerts, ce qui permet aux patients de prendre plus facilement leurs rendez-vous pour des radiographies. Cet outil permettra de réduire le nombre de rendez-vous manqués, de diminuer les listes d'attente et d'améliorer l'expérience globale des patients. Plus de 12 000 rendez-vous ont été pris à l'aide de la plateforme, et 94 % des utilisateurs interrogés ont indiqué qu'elle était facile à utiliser.

Partenariat entre Horizon et YouTube pour améliorer l'accès des Canadiens à de l'information fiable sur la santé

Horizon a conclu un partenariat avec la division de la santé de YouTube (YouTube Health) afin d'améliorer l'accès à de l'information fiable sur la santé et de réduire la désinformation sur la santé au Canada. Figurant parmi les premiers partenaires choisis pour cette initiative, Horizon collaborera avec YouTube pour améliorer l'accès à de l'information fiable de qualité sur différents problèmes de santé ou sujets relatifs à la santé pour la population du Nouveau Brunswick et d'ailleurs au Canada. Entre octobre 2023 et mars 2024, 13 vidéos ont été réalisées sur des sujets tels que l'accouchement, l'anémie et les maladies coronariennes, avec plus de 35 jours de visionnement sur une période de six mois.

Un partenariat novateur accélère l'accès au traitement du cancer au Nouveau-Brunswick

Un partenariat novateur entre Horizon et Amgen Canada, l'une des plus importantes sociétés de biotechnologie au monde, permettra aux Néo-Brunswickois qui suivent un traitement anticancéreux de bénéficier d'innovations en médecine. Cette nouvelle voie d'accès permettra de valider cliniquement les traitements contre le cancer pour les patients plus rapidement que les processus traditionnels. Le projet permettra de constituer le premier groupe de patients admissibles à cette initiative d'accès accéléré à une pharmacothérapie innovante au cours de la première année, avec la possibilité de de bonifier l'accès dans le futur.



Le centre d'amélioration de l'imagerie à l'HRSJ est doté d'une technologie de pointe

Lancé en juin 2023, le nouveau centre d'amélioration de l'imagerie est une étape importante qui permettra d'accroître l'accès aux services d'imagerie à Saint John. Le nouvel équipement a été financé par la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John dans le cadre de sa campagne de concours médical Lions' Den. Le centre d'amélioration de l'imagerie est doté de technologies de pointe telles que l'impression 3D, l'intelligence artificielle et les applications de réalité augmentée, ce qui permet de fournir des résultats d'imagerie médicale dans des formats technologiquement avancés. Ces résultats fournissent plus de détails et un diagnostic plus rapide, ce qui améliore l'accès aux services d'imagerie et l'expérience globale des patients.



Domaine d'action prioritaire 4 : EXPÉRIENCE DES PATIENTS



Les chercheurs d'Horizon à l'avant-garde de la technologie d'assistance

Les chercheurs d'Horizon sont en train de concevoir et de mettre en œuvre une nouvelle technologie d'assistance par interrupteur qui permettra aux patients souffrant de graves limitations de mobilité de jouer un rôle plus actif dans l'économie numérique. Les dispositifs ont été conçus, réalisés et testés en interne par une équipe composée d'un ingénieur en réadaptation, d'un ergothérapeute et de professionnels de la recherche du Centre de réadaptation Stan Cassidy d'Horizon. Ces commutateurs permettent aux patients souffrant de handicaps ayant un impact sur la force musculaire d'accéder à une méthode conviviale d'utilisation d'un ordinateur ou d'un appareil numérique.



Des mesures importantes pour innover durablement en vue d'un avenir plus vert

Dans la poursuite d'un avenir plus vert, le personnel et les médecins d'Horizon prennent des mesures importantes pour contribuer à une planète plus verte. Horizon a abandonné l'utilisation du desflurane dans les salles d'opération de trois de ses hôpitaux et a opté pour un gaz respectueux de l'environnement, le sevoflurane. La réduction combinée des gaz à effet de serre équivaut aux émissions de carbone de 120 véhicules de tourisme. Cette année, six hôpitaux ont été récompensés pour leurs efforts de réduction de la consommation d'énergie et des gaz à effet de serre par Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui supervise la certification ENERGY STAR® pour les bâtiments et les produits de consommation.

INITIATIVES D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Dialogue avec nos collectivités

Nous travaillons avec nos collectivités pour relever nos défis collectivement et faire participer davantage les Néo-Brunswickois aux décisions relatives aux soins de santé qui ont le plus de répercussions sur eux. Il s'agit notamment de trouver de nouveaux moyens d'établir un dialogue constructif avec nos patients, nos clients et nos collectivités.

Collaboration avec les fondations et associations d'auxiliaires et d'anciens et anciennes

Nous sommes fiers de bénéficier de la collaboration et du soutien de 17 fondations et de 16 associations d'auxiliaires et d'anciens et anciennes, lesquelles sont toutes essentielles à l'amélioration des soins et des services offerts aux patients, aux clients et aux familles, ainsi qu'au soutien de la santé et du mieux-être des travailleurs de la santé d'Horizon. Une telle collaboration joue un rôle clé dans l'avancement du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

PROFIL DE L'ORGANISATION

Au Réseau de santé Horizon, nous sommes fiers de notre équipe dévouée de professionnels de la santé qui s'attachent à fournir des soins sûrs et de qualité à nos patients, à nos clients, à nos familles et à nos collectivités. Les gens sont au cœur de notre organisation, et la réussite d'Horizon est le résultat direct du dévouement, du professionnalisme et de l'engagement de nos employés. Figurant parmi les plus importants employeurs du Nouveau-Brunswick, Horizon a récemment été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs au Canada atlantique.



PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Réseau de santé Horizon est la plus importante régie régionale de la santé au Nouveau-Brunswick et la deuxième régie en importance au Canada atlantique. Nos dirigeants et nos fournisseurs de soins de santé offrent une gamme variée de services de santé et de services communautaires en anglais et en français aux résidents de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Nous offrons également des programmes provinciaux et des services de soins tertiaires aux résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et des régions du nord de la Nouvelle-Écosse.

Un budget annuel d'environ **1,5 MILLIARD** de dollars

14 700+
employés

1 235
médecins

3 292
bénévoles

17
fondations

16
associations d'auxiliaires
et d'anciens et anciennes

Chaque année, le Réseau de santé Horizon accueille 352 résidents en médecine et coordonne 6000 stages pour des étudiants issus de divers programmes de soins infirmiers, de professionnels paramédicaux et de services de soutien.

Le Conseil d'administration du Réseau de santé Horizon est un organe directeur dont les membres, au nombre de sept, sont nommés en fonction de leurs compétences et de leurs aptitudes par le ministre de la Santé. Les membres nommés représentent la diversité et soutiennent la prestation de soins de santé au Nouveau-Brunswick. En outre, le conseil compte trois membres sans droit de vote : la présidente-directrice générale (qui fait office de secrétaire), le président du Comité médical consultatif régional et le président du Comité consultatif régional des membres des professions libérales.

En juin 2023, un Conseil de collaboration du système de santé a été créé et sera présidé par le ministre. Il comprendra deux représentants de chacune des deux régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick. Ce conseil a pour objectif de favoriser une collaboration accrue et d'offrir une perspective provinciale lors de l'évaluation des besoins du système de santé, de faciliter la coopération entre les deux régies régionales de la santé et d'étudier les possibilités d'investissement, de développement, de recrutement et d'activités cliniques.



Horizon s'emploie à former les futurs leaders du secteur de la santé en formant des médecins, des infirmières et infirmiers, des professionnels paramédicaux et d'autres professionnels de la santé. Des accords d'affiliation ont été conclus avec plus de 200 organismes d'enseignement afin d'appuyer l'expérience pratique des étudiants. L'organisation accueille les programmes de stages cliniques en médecine offerts par Dalhousie Medicine New Brunswick et l'Université Memorial de Terre-Neuve, établis à Saint John et également dispensés à Fredericton, à Miramichi, à Moncton et à Waterville. Le réseau a aussi établi des partenariats avec plusieurs universités, collèges et académies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Parmi les programmes de formation collaboratifs, notons : le Programme de résidence en pharmacie hospitalière d'Horizon agréé par le Conseil canadien de résidence en pharmacie d'hôpital; le Programme de résidence en psychologie clinique établi dans la région de Fredericton et agréé par la Société canadienne de psychologie; le Programme de stages en diététique de L'Hôpital de Moncton agréé par les Diététistes du Canada; et le programme de baccalauréat en sciences de la santé avec spécialisation en radiographie offert par l'École de technologie radiologique de L'Hôpital de Moncton et l'École de radiologie de Saint John, en partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, dans le cadre du programme de baccalauréat en sciences de la santé en radiographie. En septembre, Horizon a établi un nouveau partenariat avec l'Université Beal, basée dans le Maine, pour offrir un campus satellite à Sackville.



PROFIL DES RESSOURCES HUMAINES

En 2023-2024 :



Horizon nommé parmi les meilleurs employeurs du Canada atlantique

En mars 2024, Horizon a été nommé au palmarès des meilleurs employeurs du Canada atlantique grâce au dévouement, au leadership et à l'innovation de notre personnel et de nos médecins envers la promotion d'un environnement de travail positif visant à faire progresser les soins de santé au Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers d'être reconnus pour nos programmes et nos politiques qui soutiennent le bien-être, l'inclusion et la croissance de notre personnel et de nos médecins.



NOS SERVICES

Horizon gère 12 hôpitaux et plus de 100 établissements, cliniques et bureaux médicaux dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick et s'attache à fournir des soins sûrs et de qualité à ses patients, à ses clients et à leurs familles.



Horizon fournit de nombreux soins de courte durée et des services spécialisés, notamment :

- Soins contre le cancer (oncologie)
- Cliniques de soins ambulatoires
- Dialyse (néphrologie)
- Soins d'urgence
- Santé et vieillissement (santé des personnes âgées)
- Médecine interne
- Neurosciences et soins aux victimes d'accidents vasculaires cérébraux
- Services de soutien et de thérapie
- Imagerie médicale
- Services de laboratoire
- Services chirurgicaux
- Santé des femmes et des enfants

Horizon fournit également des services majeurs en matière de soins intensifs et de traumatologie et assume la responsabilité de programmes uniques, à savoir :

- Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick
- Programme d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick
- Programme de santé périnatale du Nouveau-Brunswick
- Programme de greffe de cellules souches du Nouveau-Brunswick
- Programme de traumatologie du Nouveau-Brunswick (Trauma NB)
- Clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel
- Centre de réadaptation Stan Cassidy
- Unité de psychiatrie pour enfants et adolescents

Nos services de santé communautaires reposent sur un solide réseau de services de soins primaires communautaires offerts dans divers endroits au sein des collectivités de l'ensemble de la province. Notre système de soins primaires comprend un certain nombre d'installations et de services, notamment des centres de santé communautaires, des cliniques, des services de santé publique, des hôpitaux communautaires et des services de traitement des dépendances et de santé mentale.

Pour répondre au mieux aux besoins de nos patients, nous devons faire preuve de souplesse pour maintenir, développer et adapter nos installations et nos services – et nous nous efforçons toujours de fournir des soins sûrs et de qualité en temps opportun.

Bon nombre de nos services sont fournis en collaboration avec le Réseau de santé Vitalité et nos autres précieux partenaires du secteur de la santé. Des services primaires aux services tertiaires et spécialisés, nous nous efforçons d'obtenir d'excellents résultats en matière de soins centrés sur le patient, le client et la famille, ce que nous réalisons grâce à la collaboration, à l'intégration et à la coordination de notre système de santé.

NOS COLLECTIVITÉS

Le Nouveau-Brunswick est connu pour ses collectivités accueillantes. Notre province possède un riche patrimoine de communautés autochtones, anglophones et francophones et est le foyer de nouveaux arrivants du monde entier.

Le Réseau de santé Horizon fournit des soins de santé aux populations autochtones vivant dans ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de Nouveau-Brunswick. Traditionnellement, cette région faisait partie du territoire abénaquis. Nous nous efforçons d'améliorer les services offerts aux personnes autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des collectivités des Premières Nations.

NOS VALEURS

Horizon prône les valeurs suivantes pour orienter la manière collaborative dont ses membres travaillent et servent les patients, les clients, les familles et les uns et les autres :



Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect.



Nous visons l'excellence.



Nous sommes tous des leaders, mais nous travaillons comme une équipe.



Nous agissons avec intégrité et nous sommes responsables.

Au cœur de notre engagement continu envers l'excellence dans la prestation des soins de santé se trouvent nos principes directeurs de qualité et de sécurité qui sont les piliers de notre système de soins de santé. Nous comprenons l'importance de la transparence et de la responsabilité vis-à-vis de nos patients, des clients que nous servons et du public. En 2024, Horizon a lancé son nouveau tableau de bord sur le rendement, qui peut être consulté sur le site HorizonNB.ca.

Horizon s'inspire également des résultats des Évaluations des besoins de la collectivité en matière de santé qu'il mène auprès des patients, des clients, des familles et des collectivités. Conjointement avec ses partenaires communautaires, Horizon agit pour répondre à ces besoins en matière de santé. Les établissements de soins de santé primaires font partie intégrante de la capacité d'Horizon d'y donner suite.

Chez Horizon, nous célébrons nos identités uniques tout en travaillant ensemble en tant qu'équipe solidaire. Notre engagement à fournir des soins spécialisés s'étend aux personnes qui s'identifient comme membres de la communauté 2ELGBTQIA+. Grâce à nos initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, nous facilitons la sensibilisation et l'engagement sur les plateformes physiques et en ligne d'Horizon. Ensemble, nous nous efforçons de cultiver un environnement inclusif où chacun ressent un sentiment d'appartenance.



STATISTIQUES DES ACTIVITÉS

	2023-2024	2022-2023
Nombre d'hôpitaux	12	12
Nombre de sites de prestation de soins de santé primaires	46	44
Nombre de lits (soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada)	1 657	1 646
Nombre d'admissions (soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada)	54 822	52 905
Nombre de jours-patient (soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement)	638 729	590 251
Nombre de repas livrés par l'équipe des services d'alimentation d'Horizon aux patients hospitalisés	2 172 324	1 705 491
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées par année (y compris chirurgies d'un jour, malades hospitalisés, autres interventions chirurgicales en salle d'opération)	48 835	42 344
Nombre de consultations au service d'urgence par année (prévues et non prévues)	303 633	279 372
Nombre de consultations en clinique par année (établissements de soins de courte durée)	648 877	622 591
Nombre de naissances	4 606	4 690
Nombre de consultations thérapeutiques – Services paramédicaux	505 349	485 007
Nombre d'examens d'imagerie médicale exécutés par année		
Examens d'imagerie médicale	712 289	670 284
Électrodiagnostics	10 263	10 194
Examens de cardiologie	166 551	157 744
Heures de travail pour le traitement des tests de laboratoire	985 316	959 594

Note 1 : Les statistiques détaillées de ce tableau pourraient changer suivant la soumission post-vérification de juin du SIG. Les statistiques de 2022-2023 ont été rajustées selon les chiffres de fin d'exercice.

Note 2 : Lorsque possible, les activités virtuelles des patients ont été incluses dans les données.

ESTIMATIONS DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE DANS CHAQUE RÉGION D'HORIZON

Région	Entre 0 et 14 ans		Entre 15 et 64 ans		Entre 65 et 84 ans		85 ans et plus		Population totale
Région 1 - Moncton	34 225	14,10%	157 167	64,75%	45 531	18,76%	5 797	2,39%	242 720
Région 2 - Saint John	27 712	15,22%	114 898	63,12%	35 376	19,44%	4 032	2,22%	182 018
Région 3 - Fredericton	29 181	15,27%	123 656	64,72%	34 208	17,91%	4 016	2,10%	191 061
Région 7 - Miramichi	5 762	12,73%	27 606	60,97%	10 584	23,37%	1 328	2,93%	45 280
Nouveau-Brunswick	114 071	14,05%	513 908	63,28%	164 336	20,24%	19 746	2,43%	812 061
Canada	6 070 576	15,59%	25 528 721	65,58%	6 448 596	16,56%	882 009	2,27%	38 929 902

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



HÔPITAUX (12)

- Hôpital du comté de Charlotte (St. Stephen)
- Hôpital régional Dr Everett Chalmers (Fredericton)
- Hôpital de Grand Manan
- Hôtel-Dieu Saint-Joseph (Perth-Andover)
- Hôpital régional de Miramichi
- Hôpital public d'Oromocto
- Hôpital mémorial de Sackville
- Hôpital régional de Saint John
- Hôpital St. Joseph (Saint John)
- Centre de santé de Sussex
- L'Hôpital de Moncton
- Hôpital du Haut de la Vallée (Waterville)

UNITÉS DE SOINS POUR ANCIENS COMBATTANTS (2)

- Pavillon des anciens combattants de Ridgewood (Saint John)
- Unité de soins de santé pour anciens combattants (Fredericton)

PROGRAMMES PROVINCIAUX (8)

- Unité de pédopsychiatrie (Moncton)
- Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Programme de traumatologie du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel (Fredericton)
- Centre de réadaptation Stan Cassidy (Fredericton)
- Programme d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick (Moncton et Saint John)
- Programme de santé périnatale du Nouveau-Brunswick (Moncton)
- Programme de greffes de cellules souches du Nouveau-Brunswick (Saint John)



PROGRAMMES DE SOINS PRIMAIRES

ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES (46)

- Centre de santé communautaire du comté d'Albert (Riverside-Albert)
- Centre de santé de Baie-Sainte-Anne
- Centre de santé de Blackville
- Centre de santé de Boiestown
- Centre de santé de Campobello
- Centre de santé communautaire de Miramichi, région centrale (Doaktown)
- Centre de santé Noreen-Richard (Fredericton)
- Centre collaboratif en matière de mieux-être du comté de Charlotte (St. Stephen)
- Centre de santé et clinique de santé sexuelle de Chatham
- Centre de santé de Chipman
- Centre de santé de Deer Island
- Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton
- Centre de santé de Fredericton Junction
- Centre de sages-femmes de Fredericton
- Centre de santé communautaire de la rive nord de Fredericton
- Centre de santé de la rive sud de Fredericton
- Centre de santé de Fundy (Blacks Harbour)
- Centre de santé de Hartland
- Centre de santé de Harvey
- Bureau satellite de Hillsborough
- Centre de mieux-être H.O.P.E. (Saint John)
- Centre de santé de Keswick
- Centre de mieux-être Market Place (Saint John)
- Centre de santé de McAdam
- Médisanté Saint-Jean (Saint John)
- Centre de santé de Miramichi
- Clinique de soins de santé primaires de Moncton
- Centre de santé de Nackawic
- Centre de santé de Néguaac
- Centre de mieux-être du quartier Nord (Saint John)
- Centre de santé communautaire d'Oromocto
- Centre de santé de Petitcodiac
- Centre de santé de Port Elgin et des régions environnantes
- Réseau de soins de santé primaires (Fredericton)
- Centre de santé communautaire de Queens-Nord (Minto)
- Centre de santé de Rexton
- Centre de santé de Rogersville
- Centre de santé du centre-ville de Saint John
- Centre de santé sexuelle de Saint John
- Soins de santé primaires de Salisbury
- Clinique Salvus (Moncton)
- Centre de santé communautaire St. Joseph (Saint John)
- Centre de santé de Stanley
- Centre de pratique collaborative de Sussex
- Clinique de soins de santé primaires de Tantramar (Sackville)
- Centre de santé communautaire de Tobique Valley (Plaster Rock)

PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES (3)

- Services de traitement des dépendances et de santé mentale
- Santé publique
- Programme de santé sexuelle (Fredericton)

SERVICES DE SANTÉ MENTALE DE LONGUE DURÉE (1)

- Centracare (Saint John)

CENTRES DE TRAITEMENT DES URGENCES (1)

- Centre de traitement des urgences mineures de Fredericton

FONDATEURS, AUXILIAIRES ET ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET ANCIENS

FONDATEURS (17)

- Fondation des soins de santé Bennett et du comté d'Albert
- Fondation de l'Hôpital régional Chalmers
- Fondation de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Les Amis de L'Hôpital de Moncton
- Fondation de l'Hôpital de Grand Manan
- Fondation de l'Hôpital communautaire de Harvey
- Fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph (Perth-Andover)
- Fondation de l'Hôpital régional de Miramichi
- Fondation de l'Hôpital public d'Oromocto
- Fondation du Centre de santé de Rexton et des régions environnantes
- Fondation de l'Hôpital mémorial de Sackville
- Fondation de l'Hôpital régional de Saint John
- Fondation de l'Hôpital St. Joseph
- Fondation du Centre de santé de Sussex
- Fondation du Centre de soins de santé de Tobique Valley
- Fondation de l'Hôpital du Haut de la Vallée
- Fondation de l'Hôpital mémorial MacLean et du Manoir Waukehegan (McAdam)

AUXILIAIRES ET ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET ANCIENS (16)

- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital Carleton Memorial
- Auxiliaires de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital mémorial de Chipman et de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Auxiliaires de l'Hôpital Dr Everett Chalmers
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôtel-Dieu
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôpital de Miramichi
- Auxiliaires de l'Hôpital régional de Miramichi
- Auxiliaires de l'Hôpital mémorial de Sackville
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôpital général de Saint John
- Auxiliaires de l'Hôpital régional de Saint John
- Auxiliaires de l'Hôpital St. Joseph
- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital St. Joseph
- Auxiliaires du Centre de santé de Sussex
- Auxiliaires de l'Hôpital de Moncton
- Auxiliaires des infirmières et infirmiers de l'Hôpital de Moncton
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôpital de Moncton



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPES DE DIRECTION



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024



Susan Harley
Présidente du conseil d'administration
Rothesay



Mike Walton
Vice-Président
Quispamsis



Dr. Stephen Bolton
Président du Comité de sécurité des patients et d'amélioration de la qualité
Sommerville



Donna Redmond Gates
Présidente du comité de gouvernance, de mise en candidature et de planification
Quispamsis



Denis Goguen
Président du Comité des finances, de la vérification et des ressources
Moncton



Jane Nastasiuk
Boom Road (Miramichi)



Carol Reimer
Fredericton

MEMBRES D'OFFICE



Margaret Melanson
présidente-directrice générale



Dr. Nachiketa Sinha
chef régional du personnel médical

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION (en date du 31 mars 2024)

Margaret Melanson, présidente-directrice générale

Dre Susan Brien, vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical

Jeff Carter, vice-président aux immobilisations, à l'exploitation et à l'infrastructure

Greg Doiron, vice-président aux activités cliniques

Janet Hogan, vice-présidente aux communications et à l'engagement communautaire

Danny Jardine, vice-président aux affaires communautaires par intérim

Zach Kilburn, vice-président aux services professionnels par intérim

Brenda Kinney, vice-présidente aux soins infirmiers et chef du personnel infirmier

Gail Lebel, vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines

Gerald Regan, vice-président et chef de la direction financière par intérim

Jennifer Sheils, vice-présidente à la stratégie et à la transformation et chef de l'innovation

DIRECTION DU PERSONNEL MÉDICAL

Dre Susan Brien, vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical

RÉGION DE FREDERICTON

Dre Martha Mills, chef du personnel médical

Dr Ashley McLellan, directeur médical

RÉGION DE MONCTON

Dr Paul Goobie, chef du personnel médical

Dre Jody Enright, directrice médicale

RÉGION DE HAUT DE LA VALLÉE

Dr Ken Gillespie, chef du personnel médical par intérim

Dr Ashley McLellan, directeur médical

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Dr Marc Smith

Président, Comité d'éthique de la recherche

Dr Timothy Christie

Directeur régional des Services d'éthique

Dr Bill Cook

Enseignant-éthicien et conseiller en éducation

COMITÉ MÉDICAL CONSULTATIF RÉGIONAL

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical (spécialité : psychiatrie)

RÉGION DE FREDERICTON

Dre Martha Mills

Chef du personnel médical (spécialité : obstétrique et gynécologie)

Dr Yu Chen

Biochimiste médical

Dre Karen Van Middlesworth

Médecin de famille et médecin urgentiste

RÉGION DE MONCTON

Dr Paul Goobie

Chef du personnel médical (spécialité : chirurgie générale et chirurgie du cou)

Dr Alaa Mohamed

Spécialiste en médecine interne

RÉGION DE HAUT DE LA VALLÉE

Dr Colin Lockhart

Médecin de famille

Dr Ken Gillespie

Chef du personnel médical par intérim (spécialité : obstétrique et gynécologie)

MEMBRES D'OFFICE

Margaret Melanson, présidente-directrice générale

Dre Kim Barker, médecin-hygiéniste – région Sud

Dre Susan Brien, vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dre Kim Butt, présidente du Council of Medical Practitioner Presidents

Dre Julie Copeland, vice-doyenne de Dalhousie Medicine New Brunswick

Penny Demmings, conseillère en évaluation de l'expérience des patients

Janet Hogan, vice-présidente aux communications et à l'engagement communautaire

Zach Kilburn, vice-président aux services professionnels par intérim

RÉGION DE MIRAMICHI

Dr Sanjay Siddhartha

Chef du personnel médical (spécialité : psychiatrie)

Dr Luc Arsenault

Médecin de famille

RÉGION DE SAINT JOHN

Dre Margot Burnell

Chef du personnel médical (spécialité : oncologie médicale)

Dre Stephanie Ward

Médecin de famille

REPRÉSENTANTE DE LA MÉDECINE RURALE

Dre Stephanie Ward

Médecin de famille

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DES MEMBRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Darin Quinn, orthophonie, Fredericton

Susanne Priest, maintien en poste du personnel infirmier et modèle de soins, Fredericton

Kristen Pinsent-Close, ergothérapie, Miramichi

Jennie Ingalls, thérapie respiratoire, Saint John

Amy Fenton, technologie de laboratoire médical, Moncton

Zach Kilburn, vice-président aux services professionnels par intérim

Michael LeBlanc, pharmacie, Moncton

Wendy Williston, physiothérapie, Moncton

Rebecca Stewart, travail social, Moncton

Tracy Underwood, nutrition clinique, Saint John

Dre Joanne Savoie, psychologie, Fredericton

Theresa McVea, audiologie, Saint John

MEMBRES D'OFFICE :

Terry Clark, conseillère en évaluation de l'expérience des patients

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical

Brenda Kinney (coprésidente), vice-présidente aux soins infirmiers et chef du personnel infirmier

Zach Kilburn (coprésident), vice-président aux services professionnels par intérim

ÉCHELLE SALARIALE DE LA HAUTE DIRECTION

TITRE

TITRE	ÉCHELLE SALARIALE
Présidente-directrice générale	297 722 \$ - 324 776 \$
Vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche	305 968 \$ - 333 762 \$
Vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-présidente à la stratégie et à la transformation et chef de l'innovation	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-présidente aux soins infirmiers et chef du personnel infirmier	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-président aux immobilisations, à l'exploitation et à l'infrastructure	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-président aux activités cliniques	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-président aux services cliniques	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-présidente aux communications et à l'engagement communautaire	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-président aux affaires communautaires	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-président et chef de la direction financière	169 936 \$ - 206 570 \$
Vice-président aux services professionnels	169 936 \$ - 206 570 \$

SURVOL FINANCIER

Le Réseau de santé Horizon (Horizon) a terminé l'exercice 2023-2024 dans une position d'équilibre budgétaire au chapitre des opérations courantes avant la sous-catégorie nommée « Autre ».

Horizon continue de gérer les défis persistants relatifs à la pénurie de personnel, l'inflation et les coûts associés à la réduction des temps d'attente, à l'amélioration de l'accès aux services et à l'amélioration du flux des patients. De plus, l'organisation a soutenu ses efforts en matière de recrutement et de maintien en poste. Horizon a également constaté que divers secteurs cliniques se sont intensifiés au cours de l'année, notamment au chapitre des jours-patients en soins de courte durée, des taux d'occupation des lits, des interventions chirurgicales, des visites au service d'urgence, des visites en oncologie, des consultations en hémodialyse, des analyses de laboratoire et des examens diagnostiques.

Les effets de ces facteurs aggravants sur l'exploitation financière ont donc été importants, ce qui a fait en sorte qu'Horizon a eu besoin d'un financement supplémentaire de 106,9 millions de dollars du ministère de la Santé.

Exploitation	Activités d'exploitation
Revenus	1 571 478 360 \$
Dépenses	1 678 386 875 \$
Déficit d'exploitation	-106 908 515 \$
Financement du déficit de la part du ministère de la Santé	106 908 515 \$
Excédent (déficit) d'exploitation	\$-
Autre	
Financement par subvention en capital	19 173 964 \$
Amortissement	-41 274 484 \$
Prestations de maladie	-608 100 \$
Contributions	-4 000 000 \$
Total (déficit) annuel	-26 708 620 \$

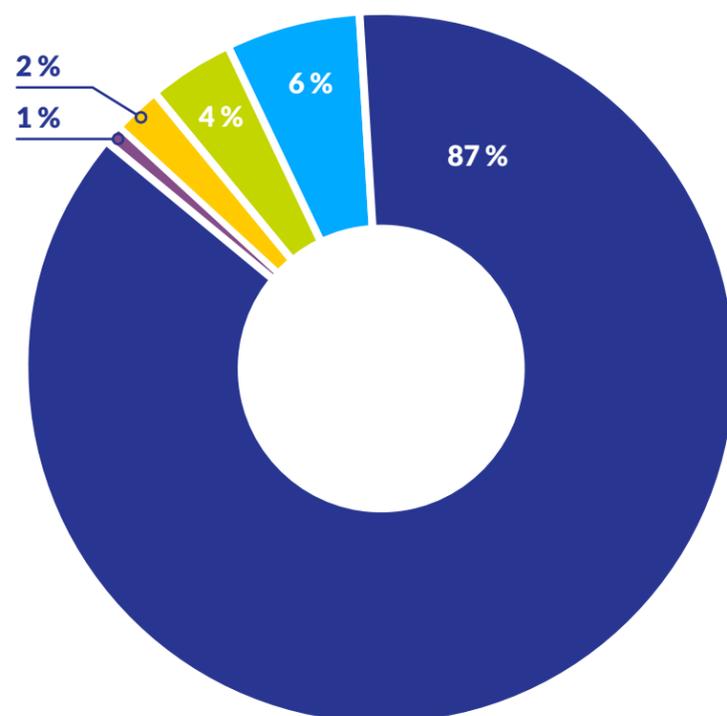
Les pages suivantes présentent de l'information sur les résultats financiers d'Horizon et devraient être lues parallèlement aux états financiers vérifiés d'Horizon.

VENTILATION DES CATÉGORIES FINANCIÈRES

Revenus

Les recettes annuelles prévues au budget étaient de 1,51 milliard de dollars, alors que les recettes réelles pour l'année étaient de 1,571 milliard de dollars, en plus du financement du déficit de 106,9 millions de dollars fournis par le ministère de la Santé. La ventilation des sources de revenus se trouve ci-dessous.

- Ministère de la Santé 1 460,4 M\$
- Gouvernement du Canada 15,5 M\$
- Recouvrements auprès des patients 35,2 M\$
- Autres recouvrements et ventes 60,4 M\$
- Financement du déficit 106,9 M\$



Ministère de la Santé – Le Réseau de santé Horizon tire la plupart de ses revenus du ministère de la Santé. Ces revenus proviennent des paiements pour les services hospitaliers, des services de traitement des dépendances et de santé mentale, de la Santé publique et des services de médecins.

Gouvernement du Canada – Les revenus du gouvernement du Canada concernent principalement les unités de soins subventionnées par Anciens Combattants Canada.

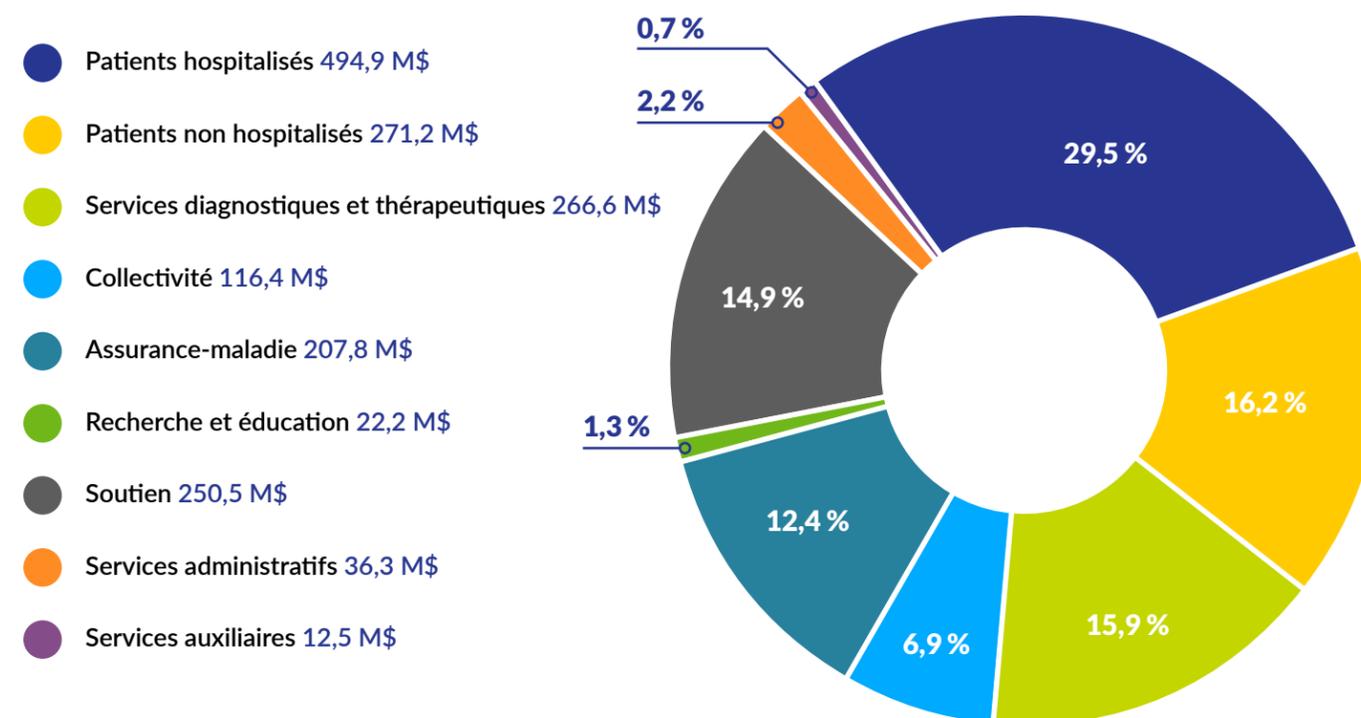
Recouvrements auprès des patients – Les recouvrements auprès des patients sont des revenus générés par les services non couverts par l'Assurance-maladie et comprennent aussi les services fournis aux patients et aux clients d'autres provinces et d'autres pays. Les budgets pour ces recouvrements sont financés par le ministère de la Santé; si les cibles n'ont pas été atteintes, les budgets sont normalement rajustés en fin d'exercice.

Autres sommes recouvrées et ventes – Ce poste budgétaire concerne le recouvrement des dépenses liées à la prestation de services à des parties externes, ainsi que d'autres services commercialisables comprenant les frais de stationnement des patients et du personnel, les services d'alimentation au détail, les locations et les revenus d'investissement.

Financement du déficit – Horizon a reçu un financement du déficit de la part du ministère de la Santé.

Dépenses

Les dépenses d'exploitation prévues au budget étaient de 1,510 milliard de dollars, tandis que les dépenses réelles pour l'année étaient de 1,678 milliard de dollars. La ventilation des dépenses d'exploitation par secteur se trouve ci-dessous :



- Patients hospitalisés 494,9 M\$
- Patients non hospitalisés 271,2 M\$
- Services diagnostiques et thérapeutiques 266,6 M\$
- Collectivité 116,4 M\$
- Assurance-maladie 207,8 M\$
- Recherche et éducation 22,2 M\$
- Soutien 250,5 M\$
- Services administratifs 36,3 M\$
- Services auxiliaires 12,5 M\$

Services de soins infirmiers aux patients hospitalisés – Ce poste budgétaire concerne les unités de soins aux patients hospitalisés ainsi que les salles d'opération et les salles de réveil des établissements du Réseau de santé Horizon.

Services aux patients non hospitalisés – Ces services comprennent les services d'urgence, la chirurgie d'un jour et les cliniques de soins ambulatoires.

Services diagnostiques et thérapeutiques – Ces services comprennent les services de laboratoire, l'imagerie médicale, la pharmacie, le travail social, la psychologie, la physiothérapie, l'électrophysiologie et l'ergothérapie.

Services communautaires – Ces services comprennent la Santé publique, les services de traitement des dépendances et de santé mentale et les centres de soins communautaires.

Assurance-maladie – Ce poste budgétaire porte sur les paiements aux médecins.

Recherche et éducation – Ces dépenses touchent principalement les activités de recherche d'Horizon ainsi que les services de formation clinique interne offerts au personnel et le Programme de formation médicale.

Services de soutien – Ce poste budgétaire concerne les ressources humaines, l'entretien et les services techniques, l'entretien ménager, la buanderie, les services financiers, les archives médicales, les services d'admission et les services d'alimentation.

Services administratifs – Ces dépenses comprennent les coûts liés au fonctionnement du bureau de la direction, aux activités de prévention et de contrôle des infections, à la planification des congés, à l'amélioration de la qualité, à la gestion du risque et à la planification.

Services accessoires – Les dépenses au titre de ce poste budgétaire sont liées aux paiements effectués au nom d'autres organismes pour lesquels un recouvrement de recettes connexes est reçu.

États financiers

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

(Régie régionale de la santé B)

Le 31 mars 2024

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers

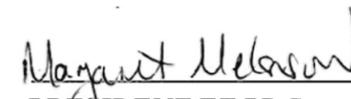
Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables sur le secteur public (CCSP) et l'intégrité et l'objectivité des états financiers est la responsabilité de la direction.

La direction est responsable de fournir toutes informations pertinentes, d'assurer un système de contrôle interne qui fournit une assurance raisonnable que les informations financières sont fiables et que toutes les transactions ont été enregistrées dans les livres comptables et soit reflété dans les états financiers.

La direction est responsable devant le comité de finance et d'audit, qui sont membre du conseil d'administration du Réseau de santé Horizon. Des rapports financiers internes sont fournis au comité de finance et d'audit ainsi qu'au conseil d'administration au courant de l'année, y compris les états financiers annuels vérifiés à l'externe.

Les auditeurs externes indépendants effectuent une vérification annuelle conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et donnent leur opinion sur les états financiers.

Au nom du Réseau de santé Horizon


PRÉSIDENT ET PDG


VP FINANCE ET DIRECTEUR FINANCIER



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506-452-8000
Télécopieur 506-450-0072

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du Réseau de santé Horizon

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Réseau de santé Horizon (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation du surplus accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de son surplus accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.P. / S.R.P. C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Fredericton, Canada
Le 7 juin 2024

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

États financiers

Exercices clos le 31 mars 2024

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de la variation du surplus accumulé	3
État de la variation de la dette nette	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6

Réseau de santé Horizon

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

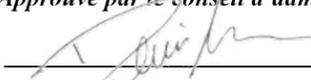
Au 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 911 997	5 304 223
Débiteurs (note 7)	161 716 945	159 349 683
Placements et encaisse grevée d'affectations (note 8)	29 772 981	32 381 209
Total des actifs financiers	199 401 923	197 035 115
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	223 470 627	216 780 376
Fonds affectés à des fins particulières (note 10)	14 207 818	13 500 702
Avantages sociaux futurs (note 11)	47 624 100	47 042 500
Revenus reportés – subventions d'investissement (note 12)	218 903 920	173 865 116
Mise hors service d'immobilisations (note 13)	30 771 360	32 515 800
Total des passifs	534 977 825	483 704 494
Dette nette	(335 575 902)	(286 669 379)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 14)	481 635 663	458 697 378
Stocks de fournitures (note 15)	16 553 668	16 320 921
Charges payées d'avance	1 242 199	1 524 403
Total des actifs non financiers	499 431 530	476 542 702
Surplus accumulé	163 855 628	189 873 323

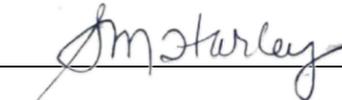
Engagements (note 18)

Éventualités (note 20)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

 , directeur

 , directeur

Réseau de santé Horizon

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos le 31 mars	Budget 2024 \$	Réel 2024 \$	Réel 2023 \$
	(note 4)		
Revenus			
Ministère de la Santé	1 421 196 328	1 460 439 364	1 446 508 058
Gouvernement du Canada	16 158 243	15 482 096	15 212 523
Recouvrements auprès des patients	40 056 885	35 191 837	32 593 678
Autres recouvrements et ventes	33 050 375	60 365 063	39 290 403
	1 510 461 831	1 571 478 360	1 533 604 662
Charges			
Soins infirmiers dispensés aux patients hospitalisés	438 889 404	494 902 634	433 896 431
Services aux patients en consultation externe	220 347 995	271 196 139	219 574 691
Services diagnostiques et thérapeutiques	249 635 013	266 556 225	268 048 782
Services communautaires	116 793 051	116 416 412	116 134 675
Assurance maladie	202 336 967	207 804 021	198 490 557
Recherche et formation	20 053 690	22 253 697	21 941 229
Services de soutien	218 832 892	250 501 455	251 234 088
Services administratifs	32 083 000	36 283 791	30 058 844
Services auxiliaires	11 489 819	12 472 501	11 751 130
	1 510 461 831	1 678 386 875	1 551 130 427
Déficit lié aux activités de fonctionnement	–	(106 908 515)	(17 525 765)
Financement par emprunt du ministère de la Santé	–	106 908 515	17 525 765
Surplus (déficit) lié aux activités de fonctionnement avant ce qui suit	–	–	–
Subventions d'investissement (note 12)	25 372 688	19 173 964	29 557 879
Amortissement des immobilisations corporelles	(34 676 955)	(41 274 484)	(34 890 181)
Obligation au titre des indemnités de maladie (note 11)	–	(608 100)	450 400
Frais de cotisation (note 17)	–	(4 000 000)	–
Déficit de l'exercice	(9 304 267)	(26 708 620)	(4 881 902)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Réseau de santé Horizon

ÉTAT DE LA VARIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ

Exercices clos le 31 mars	Budget 2024 \$	Réel 2024 \$	Réel 2023 \$
	(note 4)		
Surplus accumulé à l'ouverture de l'exercice	189 873 323	189 873 323	194 891 027
Déficit de l'exercice	(9 304 267)	(26 708 620)	(4 881 902)
Gains et pertes de réévaluation	–	690 925	(135 802)
Surplus accumulé à la clôture de l'exercice	180 569 056	163 855 628	189 873 323
Constitué des éléments suivants :			
Fonds non affectés		(68 104 755)	(62 443 139)
Investissement en immobilisations		231 960 383	252 316 462
Surplus accumulé à la clôture de l'exercice		163 855 628	189 873 323

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Réseau de santé Horizon

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercices clos les 31 mars	Budget 2024 \$	Réel 2024 \$	Réel 2023 \$
	(note 4)		
Dettes nette à l'ouverture de l'exercice	(286 669 379)	(286 669 379)	(226 955 804)
Variations de l'exercice			
Déficit de l'exercice	(9 304 267)	(26 708 620)	(4 881 902)
Gains et pertes de réévaluation	–	690 925	(135 802)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 372 688)	(64 212 769)	(92 415 003)
Amortissement d'immobilisations corporelles	34 676 955	41 274 484	34 890 181
Variation nette des stocks de fournitures – diminution (augmentation)	–	(232 747)	2 725 163
Variation nette des charges payées d'avance – diminution	–	282 204	103 788
Augmentation de la dette nette	–	(48 906 523)	(59 713 575)
Dettes nette à la clôture de l'exercice	(286 669 379)	(335 575 902)	(286 669 379)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Réseau de santé Horizon

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars	2024 \$	2023 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités de fonctionnement		
Déficit de l'exercice	(26 708 620)	(4 881 902)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles	41 274 484	34 890 181
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	581 600	(514 700)
	15 147 464	29 493 579
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 16)	46 987 468	66 496 878
	62 134 932	95 990 457
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(62 826 311)	(92 782 776)
	(62 826 311)	(92 782 776)
Activités d'investissement		
Activités de placement	3 299 153	(1 868 395)
	3 299 153	(1 868 395)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	2 607 774	1 339 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 304 223	3 964 937
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	7 911 997	5 304 223

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Régie régionale de la santé B, qui exerce ses activités sous le nom de Réseau de santé Horizon (« Horizon »), a été établie le 1^{er} septembre 2008 avec la fusion des régies régionales de la santé 1SE, 2, 3 et 7 par application du projet de loi 34, loi modifiant la *Loi sur les régies régionales de la santé* de la province du Nouveau-Brunswick.

La principale activité d'Horizon consiste à dispenser des services de soins de santé dans les régions du sud-est, de l'ouest et du sud du Nouveau-Brunswick. Par le biais d'un réseau d'hôpitaux, de centres de soins de santé et de centres de services spécialisés, Horizon offre des programmes et des services allant des soins primaires aux services spécialisés et tertiaires. Les services communautaires comme le Programme extra-muros, les services communautaires à la santé mentale et les services de santé publique sont répartis entre plusieurs collectivités.

2. MISE EN OEUVRE DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2023, Horizon a adopté le chapitre SP 3400, Revenus. Cette nouvelle norme comptable énonce les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et à la divulgation des opérations touchant aux produits. Elle a été adoptée de façon prospective à compter de la date d'adoption. Horizon n'a pas eu à apporter d'ajustements particuliers dans les présents états financiers découlant de l'adoption de cette norme.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables pour le secteur public au Canada. Les principales méthodes comptables appliquées à ces fins sont présentées ci-dessous.

Constatation des revenus

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons non assortis de critères d'admissibilité ni de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de critères d'admissibilité, mais sans stipulation, sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et qu'Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et qu'Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf dans la mesure où un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif. Si un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif, le transfert est constaté dans les revenus au prorata à mesure que le passif est réglé.

Les subventions d'investissement attribuées sans stipulation sont constatées en produits lorsque le matériel et les activités sont mis en service.

Les revenus, y compris les Recouvrements auprès des patients et Autres recouvrements et ventes, sont constatés dans l'année dans laquelle la transactions ou événement sous-jacent s'est produit, les obligations de performances réalisées, et les avantages économiques futurs soit mesurables et attendus.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Constatation des charges

Les charges sont constatées selon la comptabilité d'exercice à mesure qu'elles sont engagées et mesurables, en fonction des biens ou services reçus et de l'obligation de payer.

Classement des actifs

Les actifs sont financiers ou non financiers. Les actifs financiers s'entendent des actifs pouvant servir à régler les passifs existants ou à financer les activités futures et qui ne sont pas utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers s'entendent des actifs acquis, construits ou développés ne servant pas à régler les passifs existants, qui sont utilisés pour la prestation des services de soins de santé et qui peuvent être utilisés dans le cours normal des activités et non destinés à la revente.

Instruments financiers

Les instruments financiers d'Horizon comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les placements et l'encaisse grevée d'affectations, les créditeurs et les charges à payer, et les fonds affectés à des fins particulières.

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût ou au coût amorti sauf si la direction a choisi de les inscrire à la juste valeur. La direction a choisi de constater à la juste valeur tous les placements ainsi que l'encaisse grevée d'affectations puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Les variations latentes de la juste valeur sont prises en compte dans l'état de la variation du surplus accumulé jusqu'à ce qu'elles soient réalisées, auquel moment elles sont virées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de leur acquisition ainsi que des coûts de financement, lesquels sont amortis selon le mode linéaire.

Une fois l'an, tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. S'il est jugé qu'une baisse de valeur est durable, son montant est inscrit à l'état des résultats et tout profit latent est ajusté par voie de l'état de la variation du surplus accumulé.

Lorsqu'un actif est vendu, les profits et pertes latents déjà inscrits à l'état de la variation du surplus accumulé sont contrepassés et constatés à l'état des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Le CCSP exige d'un organisme public qu'il classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui répartit, selon les trois niveaux suivants, les données qui peuvent servir à de telles évaluations :

Niveau 1 – Cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données d'entrée observables ou corroborées par le marché, autres que celles de niveau 1, telles que les cours d'actifs ou de passifs similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs ou les données de marché observables pour la quasi-totalité de la durée des actifs ou des passifs; et

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables parce qu'il n'y a pas ou qu'il n'y a guère d'activité sur les marchés et qui sont importantes aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs ou des passifs.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 2.

Le retraitement des gains et pertes de réévaluation n'a pas été présenté, car il n'apporterait aucune information supplémentaire.

Instruments dérivés

Horizon ne conclut pas d'arrangement portant sur des instruments financiers dérivés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Horizon classe les soldes de comptes bancaires, déduction faite des découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Opérations en devises

La valeur marchande des placements cotés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Pour le calcul des gains et pertes latents sur les titres étrangers, la valeur d'acquisition est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Indemnités de vacances et heures supplémentaires

Les indemnités de vacances et les heures supplémentaires sont accumulées jusqu'à la clôture de l'exercice.

Passif au titre des indemnités de maladie cumulées

Les salariés d'Horizon ont droit à des avantages découlant des congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas. Conformément aux normes comptables pour le secteur public s'appliquant aux avantages postérieurs à l'emploi et aux absences rémunérées, Horizon comptabilise le passif dans la période au cours de laquelle les employés fournissent des services. Le passif au titre des indemnités de maladie cumulées est déterminé par calcul actuariel à partir des meilleures estimations de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Horizon comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsque, à la date des états financiers, tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Un passif au titre de l'enlèvement de l'amiante dans plusieurs immeubles a été comptabilisé en fonction des estimations de dépenses futures liées à la fermeture de l'emplacement et aux activités postérieures à la fermeture. Les hypothèses utilisées dans les calculs ultérieurs sont révisées annuellement. La constatation d'un passif donne lieu à une augmentation connexe des immobilisations respectives. Les immobilisations touchées par le passif se rapportant à l'amiante sont amorties avec les immeubles. Les immeubles sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement précisée dans la norme comptable portant sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs qui appartiennent à Horizon et qui ont une durée de vie utile supérieure à un an et sont comptabilisées au coût brut.

Les immobilisations corporelles sont amorties (amortissement linéaire) selon les taux indiqués dans le tableau ci-dessous.

Actifs	Taux
Améliorations foncières	de 4 à 20 %
Améliorations locatives	de 10 à 20 %
Immeubles	de 2,5 à 10 %
Matériel	de 2,5 à 50 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La valeur de réalisation nette est considérée comme le coût de remplacement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les divulgations aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période de présentation. Les principales estimations portent sur les avantages sociaux futurs, la provision pour créances douteuses et l'obligation de faire des estimations des coûts de mise hors service prévus, ainsi que du moment et de la durée de ces coûts. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Perte de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour Horizon, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est imputé aux charges à l'état des résultats.

4. BUDGET

Les montants budgétés inclus dans les présents états financiers correspondent aux montants approuvés par l'ancien fiduciaire d'Horizon pour l'exercice à l'étude. Le budget reflète les changements connus des services et des programmes ainsi que les améliorations pour l'exercice à venir. Les changements additionnels des services et des programmes apportés pendant l'exercice doivent être financés aux termes de modifications budgétaires et ne sont pas inclus dans le budget de l'exercice courant. Les services et programmes additionnels de nature récurrente doivent être inclus dans le budget de l'exercice ultérieur.

5. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Horizon dépend des fonds qu'il reçoit du ministère de la Santé pour exercer ses activités, remplacer le matériel essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Une partie importante des débiteurs provient de la province du Nouveau-Brunswick. Horizon surveille la recouvrabilité de ses débiteurs de manière continue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Horizon ne puisse honorer des engagements au moment opportun ou à un coût raisonnable. Horizon gère sa liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Il dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Le risque de liquidité a augmenté au cours de l'exercice en raison de l'effet des pertes d'exploitation sur les liquidités globales. Horizon recevra un financement par emprunt du ministère de la Santé pour s'acquitter de ses obligations en temps opportun à un coût raisonnable.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours de change ou les taux d'intérêt, influent sur les revenus d'Horizon ou sur la valeur de ses placements ou de ses instruments financiers. Les risques financiers ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont adéquatement atténués et ne représentent pas un risque important pour ses activités. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux documents utilisés pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

Risque de change

Les fluctuations et la volatilité des cours de change exposent Horizon à des risques financiers. Dans le cadre normal de ses activités, Horizon détient des placements libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, Horizon ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. Horizon atténue ce risque en diversifiant son portefeuille de placements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les titres à revenu fixe exposent Horizon à un risque de taux d'intérêt eu égard à ses flux de trésorerie. Horizon atténue ce risque en diversifiant son portefeuille de placements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché (suite)

Autre risque de prix

Le risque de prix existe sur les investissements. L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument fluctueront en raison des variations des prix du marché (autres que celles liées au risque de taux d'intérêt ou risque de change), si ces variations sont causées par des facteurs propres à la situation financière de l'instrument financier, ou son émetteur, ou des facteurs ayant un effet sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

7. DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
<u>Province du Nouveau-Brunswick</u>		
Assurance-maladie	20 103 245	25 132 078
Subventions pour le matériel	19 167 401	14 565 769
Régime provincial	46 368 108	28 156 613
Modifications budgétaires	22 481 232	41 938 423
Ajustements estimatifs de clôture d'exercice	955 640	616 486
	<u>109 075 626</u>	<u>110 409 369</u>
Patients, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 14 797 715 \$ (12 716 369 \$ en 2023)	24 864 607	24 571 429
Taxe de vente harmonisée	5 922 245	7 516 943
Autres	21 854 467	16 851 942
	<u>161 716 945</u>	<u>159 349 683</u>

8. PLACEMENTS ET ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds en gestion commune		
Titres à revenu fixe	10 416 910	10 179 520
Actions de sociétés américaines	2 555 090	2 355 662
Encaisse	16 800 981	19 846 027
	<u>29 772 981</u>	<u>32 381 209</u>

Une portion de l'encaisse est réservée aux fonds affectés à des fins particulières (note 10).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2024	2023
	\$	\$
Créditeurs et autres charges à payer	89 374 498	69 224 790
Salaires et avantages sociaux	69 128 485	84 444 480
Indemnités de vacances à payer	64 967 644	63 111 106
	<u>223 470 627</u>	<u>216 780 376</u>

10. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

	2024	2023
	\$	\$
Autres fonds	2 480 725	2 404 411
Fonds affectés à la formation	928 477	912 149
Fonds affectés à la recherche	10 798 616	10 184 142
	<u>14 207 818</u>	<u>13 500 702</u>

Fonds reçus de subventions externes, dons de tierce partie et de patients et sont destinés à des projets de recherche approuvés, à l'éducation et à d'autres initiatives.

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A) Prestations de retraite générales

Les employés actuels de Réseau de santé Horizon sont couverts par le Régime de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Le Régime de pension de retraite de la fonction publique est un régime multiemployeurs à risques partagés en vertu duquel les cotisations sont versées à la fois par Horizon et par les employés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, Horizon a passé en charges des cotisations de 14 301 072 \$ (14 777 470 \$ en 2023) aux termes de ce régime. Horizon n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés actuels ou à ses anciens employés.

B) Passif au titre des indemnités de maladie cumulées

Les salariés d'Horizon qui travaillent à temps plein ou partiel ont droit à des congés de maladie qui s'accumulent chaque mois selon des montants variables, en fonction du groupe dont ils font partie. Les heures inutilisées peuvent être reportées prospectivement aux fins des absences rémunérées futures et les salariés peuvent accumuler un maximum de 1 800 heures. Une évaluation actuarielle de ce passif futur a été réalisée et constitue le fondement du passif estimatif rapporté dans les présents états financiers. La dernière évaluation actuarielle complète a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2023. Une extrapolation du passif a été effectuée en date du 31 mars 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les hypothèses économiques et démographiques importantes utilisées dans l'évaluation actuarielle sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,56 % pour 2024 (4,25 % pour 2023)
Taux de croissance des salaires :	2,3 % pour 2024 (2,15 % pour 2023)
Âge à la retraite :	60 ans
Échelle de cessation d'emploi	Rotation du personnel fondée sur l'âge

Les résultats de l'évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2024 sont présentés ci-dessous.

	2024 \$	2023 \$
Passif au titre des indemnités de maladie au début de l'exercice	45 920 100	46 370 500
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 341 900	6 279 400
Intérêts sur l'obligation	2 551 800	1 874 400
Amortissement des soldes non constatés basé sur l'expérience antérieure	1 207 500	704 800
Prestations versées	(10 493 100)	(9 309 000)
	608 100	(450 400)
Passif au titre des indemnités de maladie cumulées à la fin de l'exercice	46 528 200	45 920 100
Autres avantages sociaux liés au régime de retraite	1 095 900	1 122 400
Passif au titre des indemnités de maladie cumulées le 31 mars	47 624 100	47 042 500

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

C) Indemnités de retraite

Les employés ayant accumulé cinq années ou plus de service continu sont admissibles à recevoir un paiement forfaitaire à raison d'une semaine de paie pour chaque année de service complète jusqu'à concurrence de 25 semaines de paie, soit au moment de leur retraite ou selon les modalités de la convention collective. Le financement de ces allocations de retraite incombe à la province. Par conséquent, aucun passif au titre de ces allocations n'a été comptabilisé dans les présents états financiers. La cumulation de ces droits a cessé à partir du 31 mars 2013 pour le personnel de gestion et les employés non syndiqués. Ces employés ont reçu l'option d'encaisser leur allocation de retraite. Les employés qui n'exerceront pas l'option d'encaisser volontairement pourront le faire à la retraite. Durant 2016, des conventions collectives ont été conclues avec les ambulanciers paramédicaux, les professionnels spécialisés en soins de santé (PSSS), les infirmières (partie III) et les infirmières gestionnaires et surveillantes, qui permettent aux participants de se retirer de manière anticipée (les PSSS ont jusqu'au 31 mars 2019) ou volontaire (infirmières/infirmières gestionnaires) du programme d'allocations de retraite. Il existe dans la convention collective des professionnels des sciences médicales et des PSSS une disposition qui stipule que les années de service servant au calcul des allocations de retraite cesseront de s'accumuler le 31 mars 2019. À ce moment, les employés qui ne se seront pas retirés de manière anticipée du programme pourront choisir de recevoir un paiement forfaitaire ou de reporter le paiement des allocations jusqu'à leur retraite. Les employés du Syndicat canadien de la fonction publique n'ont pas encore reçu ces options, et continuent d'accumuler des allocations de retraite. Les employés qui passent d'une entente comportant des prestations de retraite à une entente sans prestations ont la possibilité de choisir un versement au moment du transfert ou de reporter le versement au moment de la retraite.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

12. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Les subventions d'investissement reçues et comptabilisées comme revenus au cours de l'exercice sont les suivantes :		
Revenus reportés des subventions d'investissement à l'ouverture de l'exercice	173 865 116	111 007 991
Subventions d'investissement – Province du Nouveau-Brunswick	61 442 627	86 536 328
Subventions d'investissement – Fondations, auxiliaires, autres	2 770 141	5 878 676
Moins : Revenus reportés - Subventions d'investissement à la clôture de l'exercice	(218 903 920)	(173 865 116)
Revenus des subventions d'investissement pour l'exercice	19 173 964	29 557 879

Les subventions d'investissement afférentes aux immobilisations représentent le montant des dons et des subventions reçus pour lesquels il n'existe aucune stipulation. Les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que l'équipement et les activités sont mis en service.

13. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Horizon possède et exploite plusieurs immeubles dont on sait qu'ils contiennent de l'amiante, ce qui représente un danger pour la santé lorsque le bâtiment sera démolé et il existe une obligation juridique de l'enlever. Horizon a comptabilisé une obligation relative à l'enlèvement de l'amiante et à l'entretien postérieur à l'enlèvement dans ces bâtiments. Le moment des activités d'entretien postérieures à la fermeture ne peut être estimé à l'heure actuelle de manière raisonnable, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	32 515 800	32 515 800
Redressement	(1 744 440)	–
	30 771 360	32 515 800

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Terrains	4 361 125	–	4 361 125	4 361 125
Améliorations foncières	12 509 201	11 004 130	1 505 071	1 876 270
Améliorations locatives	902 580	902 580	–	–
Immeubles	606 996 547	454 935 634	152 060 913	169 148 701
Matériel	600 221 391	496 192 406	104 028 985	108 670 517
Construction en cours	219 679 569	–	219 679 569	174 640 765
	1 444 670 413	963 034 750	481 635 663	458 697 378

15. STOCKS DE FOURNITURES

	2024	2023
	\$	\$
Médicaments	8 273 502	6 941 005
Fournitures générales, médicales et chirurgicales	8 280 166	9 379 916
	16 553 668	16 320 921

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

16. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement s'établissent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Diminution (augmentation)		
Débiteurs	(2 367 262)	17 900 716
Stocks de fournitures	(232 747)	2 725 163
Charges payées d'avance	282 204	103 788
	(2 317 805)	20 729 667
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et charges à payer	6 690 251	(17 287 320)
Fonds affectés à des fins particulières	707 116	(170 367)
Revenus reportés – subventions d'investissement	45 038 804	62 857 125
Redressement lié à la mise hors service d'immobilisations	(1 744 440)	–
	50 691 731	45 399 438
Variation nette au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles non payées à la clôture de l'exercice	(1 386 458)	367 773
	46 987 468	66 496 878

Les nouvelles immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice s'établissaient à 6 803 280 \$ (5 416 822 \$ en 2023).

17. DONS DE FONDATIONS ET D'ORGANISMES AUXILIAIRES

Horizon détient un intérêt financier dans plusieurs fondations et organismes auxiliaires, lesquels ont été mis sur pied pour amasser des fonds pour leurs hôpitaux et/ou leurs organismes communautaires de soins de santé respectifs au sein du Réseau de santé Horizon. Ces fondations et des organismes auxiliaires sont des entités juridiques distinctes et sont des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Les actifs et les passifs financiers et non financiers et les résultats d'exploitation des fondations et des organismes auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers d'Horizon.

Au cours de l'exercice, Horizon a reçu des dons totalisant 4 671 151 \$ (7 163 099 \$ en 2023) de diverses fondations et divers organismes auxiliaires. En 2024, Horizon a versé 4 000 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John, notamment en investissant dans un fonds de dotation consacré au recrutement et au maintien en poste.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

18. ENGAGEMENTS

Les loyers annuels minimaux qu'Horizon s'est engagé à verser aux termes de divers contrats de location-exploitation se détaillent comme suit :

	\$
2025	18 454 687
2026	12 999 253
2027	11 085 205
2028	5 362 341
2029	2 628 263
	<u>50 529 749</u>

Horizon a conclu un accord avec l'Université du Nouveau-Brunswick - Saint John (l'« UNBSJ ») en vue de fournir une quantité de vapeur devant suffire à répondre aux besoins du campus, jusqu'à concurrence de 15 000 lb à l'heure. Horizon ne peut être tenu responsable de pertes, dommages, coûts ou charges subis par l'UNBSJ pour ne pas avoir fourni de vapeur, à moins que ce ne soit à la suite d'une négligence ou d'une faute intentionnelle. Horizon sera remboursé selon la consommation réelle à des tarifs convenus entre les deux parties. L'accord prend fin le 31 mars 2025.

Horizon a conclu un certain nombre d'ententes-cadres de service. La plus importante est avec GE Healthcare relativement aux besoins en matière de services de soutien essentiellement pour le matériel d'imagerie diagnostique. Les autres ententes visent du matériel utilisé dans divers secteurs de l'organisation et sont généralement d'une durée de cinq ans et couvrent la totalité de notre exercice.

Horizon conclut régulièrement d'autres arrangements contractuels dans le cours normal de ses activités.

19. CHARGES PAR NATURE

	2024	2023
	\$	\$
Salaires	1 111 861 920	1 018 919 686
Avantages sociaux	109 893 917	107 446 839
Fournitures médicales et chirurgicales	121 949 683	109 818 000
Médicaments	96 982 155	80 926 011
Autres – Services	145 610 866	137 765 310
Autres – Biens et fournitures	96 696 434	95 804 181
Amortissement	41 274 484	34 890 181
	<u>1 724 269 459</u>	<u>1 585 570 208</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

20. ÉVENTUALITÉS

La nature des activités d'Horizon est telle que des litiges peuvent être en cours ou prévisibles. En ce qui concerne les réclamations en date du 31 mars 2024, la direction estime qu'Horizon dispose d'une défense valide et d'une couverture appropriée contre ces poursuites. Dans l'éventualité où certaines réclamations auraient gain de cause, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas une incidence significative sur la situation financière d'Horizon. Dans le cours normal de ses activités, Horizon participe à certaines négociations liées à l'emploi et à d'autres questions, et elle a comptabilisé des charges à payer en se fondant sur l'estimation par la direction des montants de règlement potentiels lorsque ces montants peuvent être raisonnablement déterminés et sont jugés susceptibles de se produire.

Horizon est couvert par le Plan de protection de la responsabilité – services de santé souscrit par la province du Nouveau-Brunswick et administré par Health Care Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Un groupe d'hôpitaux, dont Horizon fait partie, a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la *Loi sur les assurances*, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la prestation d'une couverture d'assurance responsabilité civile aux organismes de soins de santé des provinces et des territoires dans lesquelles il est agréé. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs.

21. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants de 2023 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2024.



RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

180, rue Woodbridge
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 4R3

Numéro de téléphone : 1-888-820-5444

Numéro de télécopieur : 506-623-5533



LE RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON EST FIER D'ÊTRE AGRÉÉ!

Horizon a obtenu un taux de conformité de 95 pour cent durant les 26 visites d'Agrément Canada et les visiteurs ont salué le travail accompli du côté des domaines d'action prioritaires. L'évaluation, fondée sur des normes nationales, se veut un examen exhaustif des organisations de soins de santé et de services sociaux de partout au Canada.